N° 155 (6 pages) — 186me année — Un numéro: 10 centimes — Lundi 7 Juillet 1924

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS (1 an / 6 mois / 3 mois / 1 mois)
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—). le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—). le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE BOUDRY

VENTE DE BOIS

Le mercredi 16 Juillet 1924, la Commune de Boudry vendra par voie d'enchères publiques dans sa forêt « Haut de la Montagne » les bois suivants :

138 stères sapin.
54 stères foyard.
110 stères dazons.
4 troncs.

Rendez-vous des miseurs au Belvédère, à 9 heures du matin.

Boudry, le 2 juillet 1924.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Domaine

A vendre bon domaine, bien situé au bord Lac Léman, 25 minutes de la ville, 23 poses B. suffisant à l'affouragement de sept vaches et un cheval. Bâtiment avec tout le confort ; pour cause de santé à céder à conditions favorables. Adresser offres écrites sous chiffres O. F. 5601 L. à Orell Füssli-Annonces, Lausanne. JH 45079 L

Pour séjour à la montagne

On offre à vendre à Javernaz sur Bex (alt. 1600 m.),

chalet meublé

six chambres, cuisine et toutes dépendances, ameublement complet. Eau de source ; produits laitiers et bois sur place. — Prix : 11,000 francs.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A VENDRE

Un champ

de 3 poses en froment, fermé en luzerne, situé en dessus de Corcelles. Ecrire à S. 955 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

Vélo-moteur

Alcyonnette, peu usagé, venant d'être revisé par la fabrique, à vendre à prix avantageux. S'adresser Cycles Hall, Avenue Fraisse 6, Lausanne.

Occasion, à vendre

machine à écrire

portative, parfait état, prix : 170 fr. Ecrire à H. L. 953 au bureau de la Feuille d'Avis.

Ameublements GUILLOD

Ecluse 23 - Tél. 558

Garnissage de meubles en tous genres. — Pose de rideaux et stores. — Réparation de literie.

Sur demande, on se rend à domicile
Travail soigné. Devis gratuit.
Maison fondée en 1895

Feux d'artifice soignés
Lanternes vénitiennes
Bougies
Petitpierre Fils & Co
Neuchâtel, Sablons 35
Téléphone 3-15

Pour la **fraîcheur juvénile** et la **beauté** du teint ainsi que contre les taches de rousseur et impuretés de la peau n'employez que le savon au

Lait de lis

BERGMANN

Marque : Deux mineurs
Fr. 1.60 le pain; complété par la
Crème au lait de lis „DADA"
en tubes de Fr. 1.20
chez Messieurs
A. Bourgeois, phar., Neuchâtel
E. Bauler, » »
F. Jordan, » »
F. Tripet, » »
A. Wildhaber » »
G. Bernard, Bazar, »
R. Lüscher, épicerie, »
Maison Ch. Petitpierre et succursales, »
Savoie-Petitpierre, »
P. Schneitter, Epancheurs 8, »
A. Guye-Prêtre, merc., »
Zimmermann S. A., épic., »
M. Tissot, pharmac., Colombier
Fr. Weber, coiffeur, Corcelles
E. Denis-Hediger, Saint-Aubin
H. Zintgraff, pharm., St-Blaise

Pour vos vacances

passez à

l'Office de Photographie Attinger

faire le choix d'un bon appareil qui vous permettra de faire ample moisson de charmants souvenirs de vos séjours.

Grand choix depuis fr. 12

POUR LE VOYAGE :
Développateurs, virage, fixage, comprimés, cuvettes incassables.

LES GOURMETS SAVENT !!!

que l'apéritif de marque « DIABLERETS » se consomme pur, soit additionné d'eau simple ou d'eau gazeuse. Il devient alors une boisson agréable dont les propriétés hygiéniques ont un effet bienfaisant sur l'organisme. JH 33650 D

Belle poussette

sur courroies, à vendre.
A la même adresse deux canes et un canard. — S'adresser Ls Borel, Usines 31, Serrières.

A vendre un magnifique

buffet de service

noyer massif ciré. Avenue Dubois 21, 1er, à droite. Vauseyon.

A vendre un

lit bois dur

à une place, avec sommier, matelas et coussin. — S'adresser Parcs 46, 2me.

Grosse vache

prête pour le 3me veau, à vendre. S'adresser chez Jean Brunner, Fontaines (Val-de-Ruz).

A vendre une certaine quantité de

belle paille

John Udriet, Trois-Rods, Boudry.

FÊTE DE LA JEUNESSE

Articles les plus favorables

★

Baisse de prix sur la confection

Complets toile pour garçons 18.— 15.— 12.— — **9.50**

Complets toile pr jeunes gens 28.50 23.— 19.— — **16.50**

Robes pr fillettes en toile, voile, tussor, lainette, 17.50 15.— 13.50 11.— 9.50 8.— 6.25 — **4.50**

Rubans taffetas

N° 5	9	12	20	60	80
largeur 2 ½	4	5	7	11	13
le mètre	-.25	-.35	-.55	-.70	1.00	1.20

Combinaisons toile blanche, pour fillettes, selon grandeur, 4.90 4.55 4.10 3.70 3.20 2.75 2.40 — **1.95**

Chemises blanches pour fillettes, selon grandeur, 3.20 2.90 2.65 2.35 2.10 1.95 — **1.60**

Caleçons blancs jolie broderie, pour fillettes, 3.20 2.90 2.60 2.30 2.10 1.90 — **1.70**

Chemises de garçons col Robespierre, selon grandeur, 5.90 5.60 5.20 4.90 4.60 4.25 — **3.90**

Pantalons pr garçons en coutil et drap. 10.50 9.— 8.75 8.— 7.60 7.20 6.80 6.40 6.— 5.40 5.— — **4.60**

Chaussettes fantaisies et unies, selon grandeur, 1.70 1.45 1.25 1.10 —.90 —.75 —.65 — **-.55**

Bas blancs pr fillettes petites côtes, 2.30 2.15 2.— 1.80 1.60 — **1.40**

Chapeaux de paille 3.25 2.95 2.25 1.95 1.65 — **1.25**

Chapeaux de toile pour enfants, — **1.50**

Tabliers pr fillettes sans manches, en satin,

longueur 100	90-95	80-85	70-75	60-65
4.00	3.70	3.40	3.00	2.75

Bretelles pour garçons 1.75 1.55 1.25 1.10 -.95

Cravates nouveaux dessins 2.25 1.75 1.40 1.15 -.95

Casquettes pour garçons, 2.95 2.60 2.40 — **2.25**

JULES BLOCH - NEUCHATEL

SOLDES ET OCCASIONS

Fleurier - Couvet - La Chaux-de-Fonds

Comme toutes les années à pareille époque

Grande baisse de prix

sur toutes les

CONFECTIONS ET TISSUS D'ÉTÉ

Guarraz & Cie
Rues St Maurice St Honoré

Pour les Vacances

Reçu un nouveau choix de VAREUSES
haute nouveauté

RHUMATISMES

L'ANTALGINE guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées.
Prix du flacon de 120 pilules, Fr. 7.50 franco, contre remboursement. JH 32900 D

Pharmacie de l'Abbatiale, Walther, Payerne
Prospectus sur demande

Pour la Fête de la Jeunesse

BEAU CHOIX DE

Chaussures de qualité

pour ENFANTS, FILLETTES et GARÇONS
aux **prix les plus avantageux** possibles
Escompte 5 % au comptant

Bas, Chaussettes, Cravates, Bretelles

CHAUSSURES A. HUBER
Place du Marché **NEUCHATEL** Rue du Trésor

Fatigues et douleurs des pieds et des jambes **SUPPRIMÉES** par le support à ressort
Fillettes, Fr. 6.- Dames, Fr. 7.50
Hommes, Fr. 8.50

CHAUSSURES
PÉTREMAND
Moulins 15 - NEUCHATEL

Société coopérative de **Consommation**

Fête de la Jeunesse

Souliers bas pour fillettes et garçonnets
Souliers à lacets, bridés, en noir et couleur
Souliers en veau verni
Souliers de toile blanche
Sandales
Espadrilles

Jusqu'à épuisement du stock :

Souliers blancs pour fillettes,
article 22540 . . . . . Fr. 7.— la paire
Souliers blancs pour fillettes,
article 22540 . . . . . Fr. 6.— la paire

à notre Magasin de chaussures
Rue du Seyon 24

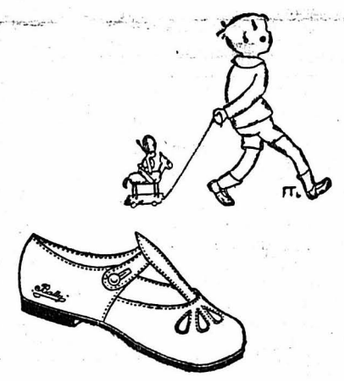

Pour les Vacances

Soulier d'été, à brides, (façon sandale)

	N°s 18-21	22-26
Box brun,	7.50	8.50

5 % timbres du S. E. N. & J.

CHAUSSURES **Fauconnet**
Rayon spécial pour enfants.
11, Rue de l'Hopital

AVIS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Valangin

A louer pour époque à convenir, beau logement quatre chambres, cuisine et dépendances, eau, électricité.

S'adresser J. Alassa.

Beau logement

de trois chambres et cuisine, à louer. Mme Vve S. Geiser, Lordel sur Enges.

Marin

MM. R. Rougeot offrent à louer un logement de quatre pièces et dépendances. Entrée immédiate.

Château 3, pour tout de suite, ou 24 septembre, un logement de deux chambres, cuisine, dépendances. Gérance des bâtiments, Hôtel municipal. co

24 septembre prochain

petit logement mansardé, trois chambres, cuisine, chambre de débarras, cave et bûcher. Prébarreau 9, 3me. S'adresser Pommier No 8.

CHAMBRES

Belle grande chambre. Avenue 1er Mars 24, 3me, dr. c.o.

Séjour d'été

Chambre meublée, à Marin. S'adresser à Mme Hänny, près de la gare, Marin-Epagnier.

Chambre et pension pour jeunes gens. Halles 11, 3me.

Jolie chambre meublée au soleil. Parcs 1, 2me.

Belle grande chambre meublée, au soleil, balcon. Pension si on le désire.
Demander l'adresse du No 933 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle chambre avec pension soignée. — Faubourg de l'Hôpital 64. c.o.

Belle chambre au soleil. Faubourg du Lac 3, 1er, à droite. co

Jolie chambre meublée. Rue des Moulins 38, 1er, à droite.

Jolie chambre meublée. Sablons 20, 1er.

LOCAT. DIVERSES

Charcuterie à louer

bien située, à Yverdon, avec ou sans appartement. Ecrire sous J. H. 1230 Y. aux Annonces-Suisses S. A., Yverdon.

A louer rue de l'Hôpital, 3 chambres spacieuses pour bureaux, ateliers ou logement. Etude Brauen, notaire.

OFFRES

Jeune fille

de bonne famille, cherche place auprès d'enfants, pour se perfectionner dans la langue française. S'adresser à Mme Doubinsky, professeur de langues, place du Jura 4, Bienne.

Jeune fille

aimant les enfants, cherche place dans bon ménage où elle aurait très bonne occasion d'apprendre la langue française et où on lui donnerait si possible des leçons. On paierait éventuellement petite pension. — Offres avec références sous chiffres OF 1514 R à Orell Füssli-Annonces, Aarau. JH 25195 Y

VOLONTAIRE

Bonne travailleuse cherche place tout de suite. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme René Meylan, à Areuse.

Demande
Jeune fille

libérée des écoles, cherche place dans bonne maison particulière comme aide de la maîtresse de maison, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Petits gages demandés. — Ecrire sous chiffres Ko. 5068 Y. à Publicitas, Berne.

Jeune fille de 18 ans
cherche place

dans bonne famille, pour apprendre la langue française. — Adresse : Rosel Reutebuch, Langdorf-Frauenfeld.

Jeune fille

de bonne famille, âgée de 17 ans, cherche place de volontaire dans bon hôtel ou maison particulière, où elle aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue française. Entrée immédiate. — Offres sous chiffres X 1476 Sn à Publicitas, Soleure.

PLACES

On demande pour tout de suite une
jeune fille

propre et active pour aider aux travaux du ménage. S'adresser Faubourg Hôpital 28, 2me.

On demande pour tout de suite
JEUNE FILLE

pour aider dans petit ménage, le matin. — S'adresser à I. Simond, Chemin Vieux 2, Serrières.

EMPLOIS DIVERS

Suisse allemand

25 ans, parlant aussi la langue française, robuste et travailleur cherche place dans hôtel comme casserolier ou garçon d'office, éventuellement dans commerce comme commissionnaire et aide. — Hermann Stocker, Mauensee près Sursee (Lucerne).

JEUNE FILLE

active, ayant trois ans de pratique dans la lingerie,
cherche place

dans un atelier ou magasin comme ouvrière. Offres à L. Gnägi, lingère, Täuffelen, près Bienne. JH 10283 Y

Droguerie

Bon droguiste bien au courant de la branche, pouvant diriger seul un rayon de droguerie est demandé. Position d'avenir. — Adresser offres et références sous chiffres P. 13129 M. à Publicitas, Montreux. JH 37070 L

Jeune commerçant

Suisse allemand, sachant la langue française (lire et écrire), cherche place dans bonne maison de commerce pour la correspondance allemande et tous les travaux de bureau en échange de sa pension, et pour se perfectionner dans la langue française. Excellents certificats et références à disposition. Ecrire à D. V. 952 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pierristes

On cherche un bon tourneur pour le polissage et le visitage. Bon salaire. Faire offres sous chiffres B. 6387 J. aux Annonces Suisses S. A., Bienne, rue de la gare 22. JH 6387 J

Bonne maison demande un
caviste

expérimenté et sérieux pouvant entrer immédiatement. Inutile de se présenter sans bons certificats. Offres écrites à R. D. 982 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche
domestique de campagne

sachant traire et faucher. Entrée immédiate. Bons soins assurés.
Demander l'adresse du No 950 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pâtisserie de la ville demande de bonne
demoiselle de magasin

sérieuse et honnête, elle sera nourrie, mais pas logée. Prière d'envoyer les offres par écrit avec certificat, photographie et prétention de salaire sous chiffres A. L. 935 au bureau de la Feuille d'Avis.

Travail

Père de famille cherche travail de n'importe quel genre, soit dans bureau ou comme manœuvre. Adresser offres à Poste restante, P. Z. 80, Peseux.

Personnel d'hôtels

est trouvé tout de suite grâce à une annonce dans l'Indicateur de places de la Schweizer Allgemeinen Volkszeitung à Zofingue. Tirage environ 75,000. Réception des annonces : mercredi soir. Observez bien l'adresse.

A VENDRE

Avis aux fiancés

N'achetez pas vos duvets et oreillers avant d'avoir visité le magasin spécial (Au Cygne), rue Pourtalès 10.

Toutes les qualités, tous les prix, en édredons, plumes, coutil, sarcenet. Remplissage automatique gratuit des taies.

Se recommande,
A. BUSER.

Biscotins aux amandes

Dessert préféré

Magasin Ernest Morthier

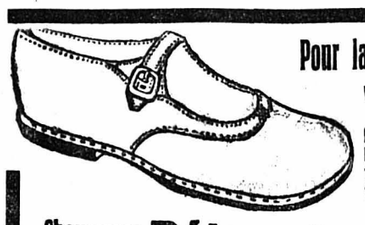

Pour la Fête de la Jeunesse

Voyez notre vitrine spéciale pour FILLETTES

Richelieu noirs, fr. 6.—
Bottines coutil blanc, fr. 5.50
1 bride, coutil blanc, fr. 6.50
1 bride, couleurs, fr. 9.50

Chaussures **Pétremand** Moulins 15, NEUCHATEL

Myrtilles fraîches

10 kg. 9 fr. 20, 5 kg. 4 fr. 80, franco contre remboursement. C. Piazzini, Sessa (Tessin).

UNE CHIENNE

loup croisé berger, et deux petits de trois semaines, prix 80 francs. S'adresser Cité Suchard No 3, 1er.

Votre succès assuré au moyen du

qui **maintient la ponte** et du **LACTA-VEAU** qui économise le lait.
En vente au Vignoble à :
AUVERNIER : Bachelin.
BEVAIX : Agence agricole, franco p. camion.
COLOMBIER : Chabloz, nég.
CORNAUX : Consommation.
CRESSIER : Concordia.
GORGIER : Guinchard, A.
LANDERON : Gerster, A.
MARIN : Consommation.
NEUCHATEL : Consommat. Wasserfallen, Ph. Zimmermann S. A.
ST-AUBIN : Clerc, A.
ST-BLAISE : Zaugg, E.

A VENDRE

une magnifique chambre à coucher en chêne massif, composée d'un grand lit de milieu, une table de nuit dessus marbre, un lavabo avec marbre et glace biseautée, une armoire à deux portes à glace, ainsi que la literie complète, pour le prix de

fr. 955.—

Une magnifique salle à manger en chêne massif, composée d'un buffet de service à cinq portes et niche, une table à rallonges, six chaises cannées assorties, un divan moquette, le tout pour

fr. 850.—

Une très jolie bibliothèque en chêne

fr. 250.—

Une armoire en mi-bois dur, à deux portes, 90 francs.

S'adresser chez Armand Thiébaud, Meubles, rue de Corcelles No 13, PESEUX.

Myrtilles

10 kg. à Fr. 8.85
5 kg. à » 4.50

franco, contre remboursement. Crivelli & Co, Ponte-Cremenaga (Tessin). JH 30624 O

LE RAPIDE

Horaire répertoire
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

Saison d'été

valable du 1er juin au 30 septembre 1924

En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1, et dans les dépôts suivants :

Neuchâtel : Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, — Mlle Nigg, sous le Théâtre, — Bibliothèque de la Gare et guichet des billets, — Librairies et papeteries Attinger, Bickel & Cie, Bissat, Delachaux & Niestlé, Librairie centrale, Sandoz-Mollet, Steiner, Winther, Céré & Cie, — Besson, — Pavillon des Tramways, — Kiosque Place du Port, — Magasin de cigares Miserez et Ricker.

Vauseyon : Guichet des billets, gare.
St-Blaise : Guichets des billets C. F. F. et gare B. N.
Le Landeron : Papet. Monnerat, — Guichet des billets.
Marin : Guichet des billets, gare.
La Neuveville : Ljb. Beerstecher, — Rosat et guichet des billets, gare.
Boudry : Librairie Berger.
Colombier : M. Robert Jeanmonod.
Corcelles : Mlle Bertha Imhof, — guichet des billets.
Peseux : Mme J. François, — Papeterie Siegfried.
Bevaix : Guichet des billets, gare.
Gorgier-St-Aubin : Guichet des billets, gare.
Saint-Aubin : M. Denis, coiffeur et bureau des postes.
Montalchez : Bureau des postes.
Les Verrières : Guichet des billets, gare.
Les Bayards : M. Calame-Huguenin.
La Côte-aux-Fées : Bureau des postes.
Buttes : Bureau des postes et guichet des billets, gare.
Fleurier : Librairies Baumann, — Jacot-Guillarmod, — Magasins Jacques Duccini, — Edmond Bognar, — Guichet des billets, gare.
Môtiers : Guichet des billets, gare.
Couvet : Librairies Dessoulavy, — H. Baumann & Cie.
Travers : Librairie Blanc, — Guichet des billets, gare.
Noiraigue : M. E. Dreyer.
Champ-du-Moulin : Guichet des billets, gare.
Les Hauts-Geneveys : Guichet des billets, gare.
Les Geneveys-s/Coffrane : Guichet des billets, gare.
Fontainemelon : Bureau des postes.
Fenin : M. Maridor.
Villiers : Bureau des postes.
La Chaux-de-Fonds : Kiosq. Léopold-Robert, — Casino et Marché, — Bibliothèque de la gare.
Le Locle : Bibliothèque de la gare.
Les Ponts : Guichet des billets, gare.
Sainte-Croix : M. Hermann Mermod.
Baulmes : Guichet des billets, gare.
Moutier (J. B.) : M. Ad. Imhof.
Genève : Kiosq. de l'Agence de journaux Naville & Cie.

Une bicyclette ne vous fera réellement plaisir que si elle est équipée selon votre goût par un spécialiste.

A. GRANDJEAN
NEUCHATEL

Demandes à acheter

On cherche pour l'automne ou époque à convenir un
commerce

de préférence café-restaurant avec petite affaire accessoire : agriculture ou magasin, etc. — S'adresser par écrit sous chiffres A. Z. 919 au bureau de la Feuille d'Avis.

Vin blanc 1923

si possible encore sur lies est demandé à acheter. Faire offres en indiquant quantité et prix par écrit à A. 954 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demande à acheter un
bureau américain

en bon état et à prix raisonnable. S'adresser à Ch. Gabus, Côte 82.

On cherche à acheter d'occasion une
ARMOIRE A GLACE

Offres écrites sous chiffres R. N. 924 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Dactylographes

Qui se charge de travaux de dactylographie ? Envoyer conditions.
Demander l'adresse du No 945 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour la sortie des classes

Jeune homme, désirant apprendre la langue allemande, trouverait un accueil très familial chez un professeur de l'école de commerce dans une petite ville de la Forêt Noire (80 kilomètres de Bâle). Il aurait l'occasion de suivre les cours de l'école de commerce. Bonnes références à disposition à Neuchâtel même. Karl Grupp, Zell 1/Wiesental.

Bonne famille de la ville prendrait jeune homme comme second
pensionnaire
nourriture abondante et soignée. Vie de famille. Proximité de l'Université et de l'Ecole de commerce.
Demander l'adresse du No 941 au bureau de la Feuille d'Avis.

Monsieur et Madame Charles FREI-CUANY ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Serge-Meinrad

Bienne, le 2 juillet 1924.

On prendrait
deux enfants

en pension. Bons soins. Mme Vve S. Geiser, Lordel s/Enges.

Villégiature
L'Hôtel des Sapins
Arveyes-Villars

est ouvert. Pension de 7 à 9 fr. Téléphone 14

JEUNE HOMME

tessinois, cherche chambre et pension dans bonne famille, pendant 1 ½-2 mois où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française ; leçons désirées. Adresser offres sous P 22104 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Pensions-Villégiatures-Bains

Fluhli HOTEL ET KURHAUS FLUHLI, LUCERNE
Un des plus vastes Hôtels en Suisse centrale. Route Berne-Lucerne. Station alpestre des plus renommées, 900 m. d'altitude. Cure de lait. Médecin. Prix modérés. — Prospectus par la Famille ENZMANN, propriétaire et directeur. Tél. 2. Ouvert toute l'année. Recommandé aux passants. Auto-garage. J H 10160 Lz

HENNIEZ-LES-BAINS

Direction médicale : Dr GOLAZ
Bains d'eau alcaline, lithinée
Bains carbo-gazeux, vapeur, lumière électrique
Garage, Tennis
Séjour de repos à proximité de belles forêts
Cuisine renommée
J H 50824 c La direction : E. CACHIN.

MONTAGNE DE **DOUANNE** Lac de Bienne
Téléphone Douanne 7

KURHAUS
alt. 874 m.
Lieu de séjour idéal, situation magnifique. Superbe but d'excursion. — Prospectus.
Sœurs WULLSCHLEGER.

Changements d'adresses
Villégiatures, bains, etc.

MM. les abonnés sont priés de nous aviser

la veille

pour le lendemain, de tout changement à apporter à la distribution de leur journal, sans oublier d'indiquer l'ancienne et la nouvelle adresse.

Vu le grand nombre de changements, il n'est pas possible de prendre note des dates de retour, de sorte que MM. les abonnés voudront bien nous aviser à temps de leur rentrée.

La finance prévue pour tout changement est de 50 centimes. — Pour toute absence de plus de deux semaines, 1 franc, aller et retour.

Il ne sera tenu compte que des demandes de changements indiquant

l'ancienne et la nouvelle adresse

et accompagnées de la finance prévue.

ADMINISTRATION
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

William Bonardo

ÉCLUSE 17 **Masseur-spécialiste** Téléph. 9.26

Traitement des luxations, rhumatismes, entorses, foulures, sciatique, ankylose.

AVIS MÉDICAUX

CLINIQUE MONT-RIANT NEUCHATEL (PESEUX)

Nouveau traitement
de la Tuberculose par Chimiothérapie

Tuberculoses chirurgicales : Tuberculoses osseuses, glandulaires, abdominales et rénales.
Tuberculoses pulmonaires.
Le médecin : Dr HULLIGER.
Pour consultations : Rue de l'Hôpital 2, Neuchâtel

FÊTE DE LA JEUNESSE

Rubans avantageux

taffetas soie, tous les coloris,

Nos	1 ½	5	9	12	20	60	80
	.10	.20	.35	.50	.60	.90	1.20

AU SANS RIVAL

Place Purry

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CYRANO DE BERGERAC

PAR 151

Lucien PEMJEAN

— Je vous certifie... je vous jure... bégaya-t-il.

— Aussi quelle idée ai-je eue, poursuivit Richelieu de plus en plus furieux, de te confier une pareille mission ?

» Le dernier de mes gardes s'en fût acquitté avec plus d'intelligence et de discrétion.

» Fiez-vous donc à votre famille !

» Sais-tu bien que j'ai fort envie de t'envoyer à la Bastille méditer sur ton incurable fatuité ? »

De Guiche, atterré, frissonna de tous ses membres.

Il savait que son cher parent était parfaitement capable de mettre cette menace à exécution.

— Ah ! ce qu'elle doit rire de toi, ta conquête ! continua-t-il, terriblement sarcastique.

» Et de moi par-dessus le marché !

» Duper ainsi le neveu de Richelieu, quel succès pour une pécore de son espèce !

» Et moi qui, un peu plus, allais donner aussi dans le panneau !

» Moi qui allais lui faire la courte échelle pour qu'elle me monte sur la tête !

» Jolie espionne que j'allais admettre dans mon entourage !

» Fameux serpent que j'allais réchauffer dans mon sein ! »

Le comte, abasourdi, médusé, ne cherchait plus à arrêter son oncle.

La moindre objection eût ravivé son courroux qui, privé de cet aliment, se consumait peu à peu.

Déjà l'accent de ses dernières paroles indiquait que le sang-froid lui revenait.

Il parcourut encore deux ou trois fois, en grommelant tout bas, la longueur de la pièce.

Puis il revint s'asseoir à son bureau.

— Où et comment as-tu fait la connaissance de cette Sylviane d'Austrelles ? interrogea-t-il glacialement, mais le ton calme, et dans quelles circonstances t'a-t-elle prié à dîner ?

Comme un enfant pris en faute, le superbe de Guiche raconta, en balbutiant, la rencontre à l'hôtel de Bruynes... la confidence affolée du baron de Vauxy... ainsi que la visite au chalet des Grâces.

— C'est bien cela ! fit amèrement Richelieu, après avoir écouté attentivement.

» Tout ce que tu viens de me dire confirme absolument ce que je pensais.

» Cette femme est une très rouée comédienne... et toi, tu as bêtement mordu à l'hameçon ! »

De Guiche, effondré, mais persistant malgré tout dans son avantageuse opinion, ne répondit rien.

— Rentre à ton hôtel... et n'en sors pas jusqu'à nouvel ordre ! conclut brusquement le cardinal.

Le comte s'inclina et se retira.

— Maintenant, réparons au plus vite la maladresse de ce grotesque ! murmura-t-il.

Il prit une plume et, d'un doigt nerveux, traça deux ordres brefs.

Puis il sonna et fit mander le capitaine de ses gardes.

XCIII

Un coup de maître

Satisfaite des précieux renseignements qu'elle avait obtenus de son invité, Sylviane s'empressa de les mettre à profit.

Dès son réveil, elle se prépara pour sortir et se fit conduire chez Mme Lauzon.

Elle trouva l'excellente femme dans le même état d'agitation que la veille, mais avec une lueur de contentement et d'espoir au fond de ses petits yeux gris.

Elle lui raconta tout ce qu'elle avait appris, et son récit ne fit, comme bien on pense, qu'accroître l'indignation de la vieille veuve.

— J'ai maintenant une prière à vous adresser, Madame, conclut Sylviane.

— Dites, ma chère enfant... je vous répète que je suis entièrement à votre disposition.

» Je ferai tout pour vous aider à obtenir justice de cette abomination et à sauver vos malheureuses protégées. »

— Que vous êtes bonne, Madame, et combien me touche votre si aimable et puissant concours !

— Voyons, que puis-je faire pour l'instant ?

— Une chose qui n'est peut-être pas facile... obtenir de Mme Lhuillier, supérieure de la Visitation de Sainte-Marie, que je puisse pénétrer dans ce couvent et causer quelques instants avec la pauvre enfant que lui a envoyée le cardinal.

— C'est bien difficile, en effet, réfléchit Mme Lauzon, les règlements du cloître s'y opposant.

» Mais étant donné le cas, peut-être Mme Lhuillier consentira-t-elle à faire une exception.

» Et puis, qui ne risque rien, n'a rien !

» C'est entendu, je vous accompagne ! »

— Oh ! merci de tout mon cœur, Madame !

— A mon tour maintenant de vous apprendre du nouveau ! dit l'obligeante et noble femme en se préparant.

» Je n'ai pas perdu mon temps, hier... après votre départ, je me suis encore renseignée du côté de la Salpêtrière. »

— Vraiment ?

— Et savez-vous la chance que nous avons dans notre malheur !

— Dites, Madame, fit Sylviane, anxieuse.

— Le médecin du dehors, chargé par Richelieu de visiter votre fausse aliénée, est un de mes meilleurs amis.

» C'est le médecin de ma famille... le docteur Armidius... celui qui a fermé les yeux de mon pauvre mari ! »

— C'est en effet une heureuse coïncidence ! se réjouit la Précieuse.

— Et je me suis empressée de lui faire visite !

— Vous l'avez vu ?

— Oui... juste comme il revenait de la Salpêtrière.

— Et que dit-il ? palpita Sylviane.

— Oh ! il ne m'a pas dit grand'chose... pensez ! les ordres du cardinal, le secret professionnel !

» Mais il m'a écoutée avec beaucoup d'attention... et j'ai cru deviner qu'il prenait un vif intérêt à ce que je lui révélais.

» Ainsi, quand j'eus fini de parler, il est resté un instant tristement songeur, et je l'ai entendu murmurer : « Pauvre femme ! »

» Puis tout haut, en me reconduisant, il a ajouté : « Croyez bien que je ferai tout pour adoucir le sort de cette infortunée... revenez me voir, Madame ! »

— Peut-être consentirait-il à lui faire savoir qu'on s'occupe activement d'elle et de sa fille ! suggéra Sylviane.

— Je le crois... surtout quand il saura tout ce que vous venez de m'apprendre.

— Cela rendrait courage à cette malheureuse... et l'empêcherait sans doute de devenir réellement folle !

— Oh ! oui... car quelle raison de mère résisterait à de si terribles épreuves !

» Mais nous allons examiner cela en route... je suis prête... dépêchons-nous ! »

Et la veuve du conseiller au Parlement, impatiente de dévouement et de bien, prit les devants.

. . . . . .

Deux heures plus tard, après avoir réussi à fléchir Mme Hélène-Angélique Lhuillier et pris congé, en la remerciant du fond de l'âme, de Mme Lauzon, Sylviane rentra chez elle.

Quelqu'un l'y attendait, qu'elle ne fut ni peu surprise ni peu émue de revoir.

C'était notre ami Tornichol.

On se souvient qu'avant de partir, Cyrano et Le Bret lui avaient parlé de la « dame du chalet des Grâces » comme d'une auxiliaire de confiance.

Toute la journée du lendemain, il attendit, avec le bon Claude Guinaud, des nouvelles de ce côté.

Puis, ne voyant rien venir, il prit le parti, d'accord avec le vieux et fidèle serviteur, d'en aller chercher lui-même.

C'est que le temps leur semblait long, à tous deux, dans cette auberge qui avait été le théâtre d'un si épouvantable drame !

C'est qu'ils souffraient mille tourments à se demander sans cesse ce que devenaient Mme Bernerette et son enfant, et s'il y avait quelque espoir de les voir rendre à la liberté... à la vie... au bonheur !

— Ma foi, Madame, je n'y tenais plus ! dit tout de go l'ami de Rascafer, en tortillant son chapeau dans ses doigts et en se dandinant sur sa jambe valide.

» Vous comprenez, après une pareille alerte et le départ de mon chef, le père Claude et moi, nous ne sommes guère tranquilles.

» Alors, comme Monseigneur de Cyrano m'a dit de vous seconder de mon mieux, je suis venu pour savoir si vous aviez du nouveau et me mettre à votre disposition.

» Per Bacco ! quoique estropié, Tornichol est encore là, Madame... et pour en découdre, s'il le faut !

Très touchée, Sylviane tendit la main au brave homme et étreignit cordialement la sienne.

— Vous avez bien fait de venir, M. Tornichol, lui dit-elle, j'allais justement me rendre à l'auberge.

Après l'avoir fait asseoir, elle reprit :

— Oui, j'ai des nouvelles... car depuis avant-hier je n'ai pas perdu une minute.

» J'ai appris beaucoup de choses... du bon et du mauvais... mais il y a quelque espoir.

» Ecoutez plutôt ! »

Alors la Précieuse entreprit le récit de toutes ses pérégrinations... depuis sa visite à l'hôtel du marquis de Bruynes, jusqu'à sa dernière entrevue avec Mmes Lauzon et Lhuillier.

Tornichol était tout oreilles.

On eût pu lire sur ses traits, tour à tour douloureux, angoissés et révoltés, les sentiments successifs par lesquels il passait.

Parfois un profond apitoiement lui arrachait un soupir, une plainte qui se perdait dans sa rude moustache.

D'autres fois, c'était un juron qui grondait sur ses lèvres frémissantes.

Une demi-heure plus tard, Sylviane lui avait dit tout ce qu'elle savait, tout ce qu'elle pensait.

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

L'Abbaye de Westminster

La restauration de l'Abbaye de Westminster, à Londres, commencée il y a trois ans, a déjà fait des progrès considérables. Le soin de conserver le plus possible de l'ancienne maçonnerie incombe au professeur Lethaby, qui dirige les travaux et les contrôle, et sans l'autorisation duquel aucune pierre de l'Abbaye ne peut être déplacée ou remplacée. Quand une pierre, usée par le temps, dégradée, a été ôtée de sa place, on lui substitue une pierre neuve reproduisant avec une exactitude parfaite les ornementations ou les sculptures qui la décorent : c'est un travail délicat, très long, et cela explique la lenteur des travaux de restauration; les pierres neuves sont taillées dans la carrière d'une manière spéciale, car on a constaté que la façon de débiter la pierre a une grande influence sur sa résistance et sa durée. Ces travaux, qui se poursuivront pendant plusieurs années encore, ont déjà coûté plus d'un million de francs prélevé sur les quatre millions que possède le fonds spécial constitué par souscription nationale en vue de restaurer complètement l'Abbaye de Westminster.

Westminster Abbey, actuellement en plein cœur de Londres, fut fondée par le roi saxon Sébert, en 516; elle était alors située à l'orée d'une forêt où pullulaient loups et ours, sur un îlot de la Tamise, d'où l'on apercevait au loin les remparts gris de la ville de Londres. La ville s'étendit, la Tamise fut endiguée, de sorte que l'Abbaye est maintenant en pleine ville et sur terre ferme. Elle ne renferme que quelques vestiges de la première église construite en 516, que le roi Edouard le Confesseur fit agrandir et embellir cinq siècles plus tard; cette seconde église fut consacrée le jour de Noël 1065, peu avant la mort d'Edouard et la bataille de Hastings. L'édifice fut encore embelli et agrandi par Henri III et Edouard Ier, au XIIIme siècle, ainsi que par les différents abbés de Westminster auxquels on doit entre autres la nef et les ailes, tandis que les tours occidentales sont l'œuvre du grand architecte sir Christopher Wren. On peut dire que chaque siècle, chaque souverain a, en quelque sorte, apporté sa pierre à l'édifice; malgré ces transformations, ces adjonctions successives, l'Abbaye est d'un style assez uniforme, l'ensemble en est harmonieux, élégant, tout y est calculé pour que les rayons de lumière, tamisés et colorés par de riches vitraux, jouent avec le maximum d'effet sous les hautes arches gothiques et parmi les colonnades élancées.

Westminster n'est pas seulement une église, c'est encore un monument historique : l'Abbaye est intimement mêlée à la vie publique anglaise; c'est là qu'ont lieu les grandes cérémonies d'Etat, les couronnements des rois, les services solennels; elle est en somme le Panthéon de la Grande-Bretagne, car on y a réuni les tombeaux ou les monuments de la plupart des grands hommes qui ont contribué à la grandeur de l'Angleterre.

Les chapelles latérales renferment des tombes royales parmi lesquelles celles d'Edouard le Confesseur, que l'on considère généralement comme le fondateur de l'Abbaye, d'Henri III, d'Edouard Ier, d'Henri V. Dans la chapelle d'Edouard le Confesseur, on conserve les deux chaises du couronnement, vieux meubles en chêne massif dont l'un, le siège du roi, tient entre ses pieds la pierre sur laquelle, dit-on, le patriarche Jacob avait posé sa tête lorsqu'il eut sa vision qui lui fit voir une échelle montant jusqu'aux cieux entr'ouverts.

Le premier couronnement qui eut lieu à Westminster fut celui d'Harold, au début de 1066; peu après, ce roi éphémère fut battu et tué à Hastings, et, le 25 décembre 1066, Guillaume le Conquérant reçut la couronne d'Angleterre dans cette abbaye où, dès lors, tous les souverains anglais ont été couronnés en grande pompe suivant un cérémonial qui n'a guère varié depuis plusieurs siècles.

Le transept sud porte le nom de « Coin des poètes », car on y a rassemblé les tombes ou les statues de ceux qui ont illustré la littérature anglaise : le grand tragédien Shakespeare, le philosophe Spencer, les poètes Chaucer, Milton, Browning, Tennyson, l'historien Macaulay, les romanciers Ben Johnson, Addison et d'autres encore ; parmi les hommes d'Etat, on compte lord Palmerston, lord Beaconsfield, mieux connu sous le nom de Disraeli, Gladstone, William Pitt ; le coin des savants possède les monuments de sir Isaac Newton, qui établit les lois de la gravitation universelle, du naturaliste Darwin, de l'explorateur Livingstone ; ailleurs, ce sont les tombeaux de Fawcett qui, devenu aveugle par accident, consacra sa vie à l'amélioration du sort des aveugles, de Wilberforce, qui fut l'un des apôtres de la lutte contre l'esclavage ; il y a fort peu d'hommes de guerre à Westminster ; on y trouve cependant le monument du général Gordon, tué à Khartoum lors d'une campagne contre les chasseurs d'esclaves, celui du général Wolfe, qui prit Québec aux Français ; on y a enfin placé la tombe du soldat inconnu de la grande guerre.

Le chœur et le chapitre renferment des boiseries superbes, des stalles de toute magnificence, de vieux drapeaux qui ont fait plus d'une campagne avec les régiments anglais ou qui ont été pris à l'ennemi. On conservait aussi dans le chapitre le fameux « Domesday-Book », registre du recensement que Guillaume le Conquérant fit faire de ses sujets en 1086 pour prélever sur eux le Danegeld, tribut moyennant lequel les Danois et les Scandinaves renonçaient à leurs incursions annuelles sur le littoral anglais.

L'abbaye de Westminster est véritablement le monument de la culture et de l'histoire anglaises ; cela explique comment il a été possible de recueillir dans l'empire britannique une somme aussi considérable pour assurer l'existence de cette merveilleuse cathédrale et des bâtiments de l'abbaye.

(« Tribune de Genève ».) A.

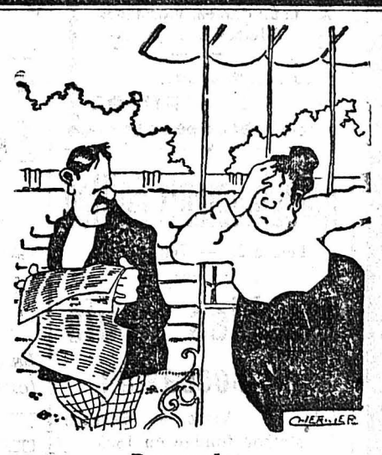

Bon gendre

— Oh ! mon gendre, la grande pendule du vestibule vient de tomber juste à l'endroit où je venais de passer !

— Ça ne m'étonne pas !... elle a toujours retardé, cette machine-là !!!

Une route-laboratoire en béton

On lit dans la « Tribune de Genève » :

Une « route-laboratoire » est en voie d'achèvement en France, à Ruy-sur-Marne.

Les 1400 mètres de route qui vont servir de « cobayes » aux expérimentateurs, comportent tout d'abord deux grandes divisions : la moitié est revêtue en béton plastique, c'est-à-dire presque liquide, en raison de la grande quantité d'eau incorporée au ciment, aux cailloux et aux sables; l'autre moitié reçoit du béton à consistance serrée, beaucoup moins riche en eau.

La première section, celle où l'on emploie le béton plastique, est elle-même divisée en six parties, dont chacune nécessite une mise en œuvre différente. Cinq de ces sous-sections sont damées à la machine américaine dite « finisseuse ».

Cette machine se meut le long de deux rails qui encadrent la route à bétonner. Une première pièce, sorte de règle adoptant le gabarit du profil à exécuter, répartit également le béton que les ouvriers ont disposé sur la route. Derrière cette règle, une machine pilonne le béton. Enfin une large courroie, animée d'un mouvement de va-et-vient, le lisse.

La deuxième section compte également six sous-sections.

On aura donc, juxtaposés, douze revêtements de béton différents. Dans un an, on fera des prélèvements dans chaque sous-section et on examinera la façon dont chaque revêtement aura résisté à la circulation; on étudiera également le profil de la route, à chaque sous-section, pour déterminer celle où il aura été le moins déformé.

Quels sont les avantages de la route en béton ? Sa durée, tout d'abord, que l'expérience de l'Amérique permet d'évaluer à quinze ans, alors que la route empierrée ne dure que deux ans. Sa consistance et sa forme, ensuite : le bombement, au centre, n'est que de 1/75me de largeur, au lieu de 1/40me. Ce profil, qui peut être adopté en raison de la consistance lisse du revêtement, suffit pour l'écoulement des eaux. On aura donc ainsi des routes très plates.

Les inconvénients ? Le prix, que l'on ne peut encore évaluer exactement, mais qui sera sans doute élevé. Un autre inconvénient serait de barrer la route à bétonner pendant une durée de vingt et un jours. On cherche actuellement les moyens de réduire cette durée, et, par suite, d'obvier à cet inconvénient.

Gstaad Grand Hôtel Alpina
Le plus beau panorama alpestre. Pension fr. 12.—. E. BURRI-JAGGI, propr.

Visitez en été
GSTAAD
1100 m.
Saanenmöser 1300 m.
Séjour idéal
Montreux - Oberland bernois

Une belle occasion pour les gogos

(De notre corresp. de Zurich.)

Je vous ai signalé déjà, et à plus d'une reprise, la campagne éhontée à laquelle se livrent en Suisse et dans d'autres pays des Allemands en quête de capitaux ; il faut croire que la manœuvre réussit, ici et là, quelque incroyable que cela puisse paraître, sinon les journaux ne contiendraient pas toujours de nouveau des annonces d'Allemands qui offrent des taux d'intérêt de 60 % et au-dessus. Je répète ce que l'on a déjà dit à mainte occasion : il s'agit là de tentatives à l'égard desquelles il faut répondre par une fin de non recevoir catégorique, même si les solliciteurs offrent des « hypothèques-or » et des garanties de premier ordre ; chiffons de papier que tout cela, nous ne le savons que trop en Suisse ! Tant que la situation économique ne se sera pas améliorée en Allemagne et tant que la morale des affaires sera, dans ce même pays, à un niveau qui n'est pas précisément un honneur pour la nation, il convient de se cantonner dans une prudente réserve, et de chercher pour son argent des placements moins aléatoires. Et ces avertissements-là ne sont pas inutiles, si l'on en juge par ce que donnent parfois les enquêtes menées pour savoir à quel débiteur l'on aurait éventuellement à faire, en cas d'acceptation. Ecoutez plutôt.

Un Allemand domicilié à Zurich a donné l'autre jour des renseignements fort intéressants sur la personnalité d'un sien compatriote, banquier soi-disant, qui cherchait en Suisse, des crédits pour des sommes fort élevées (des dizaines de millions de francs suisses) ; or, voici ce qu'est en réalité ce « banquier » d'après les renseignements fournis : « M. X. est marié et a de la famille. Il possèda jadis une entreprise de construction à H., devint insolvable et vint s'installer en 1902 à D., en laissant derrière lui des dettes très lourdes. Là, il se mit à exploiter une pinte, qu'il remit peu après, pour créer une banque hypothécaire (vivent les hypothèques-or !) Pendant la guerre, il fut soldat, quand celle-ci fut terminée, il reprit ses anciennes occupations, sans réussir à donner à son affaire une importance quelconque ; il est même permis de supposer que sa banque ne lui procure pas beaucoup de ressources pour vivre. On ne lui attribue aucune fortune. Il est recommandable, dans ces conditions, de s'assurer des garanties solides avant de conclure quoi que ce soit avec ce monsieur. »

Et c'est ce monde-là qui essaie de venir faire des dupes chez nous ! J'aime à croire qu'il n'y aura pas besoin de beaucoup d'enquêtes comme celles-ci pour montrer aux Suisses qu'ils feront mieux de renoncer à l'espoir d'un gain élevé, mais si problématique que tout le capital investi risquerait de disparaître « auf nimmer Wiedersehen ». Il est évident qu'il ne faut pas généraliser, et que parmi les solliciteurs, il y en a certainement d'honnêtes. Et cependant, mieux vaut n'y pas toucher.

85 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE
RICQLÈS
NOUVEAUX PRIX :
Flacon poche francs suisses. 1 75
Petit flacon » » . 2'
Flacon » » . 2'75
Double Flacon » » . 5'25
REFUSER LES SUBSTITUTIONS
Exiger du RICQLÈS

Un fossille vivant

Il existe certainement, dans la faune terrestre, plus d'un animal qui représente une survivance zoologique des âges révolus. Il a fallu, pour les conserver, qu'ils vécussent dans des conditions d'habitat spécial les mettant à l'abri des modifications brusques ou lentes survenues dans la configuration de notre monde et surtout de celles du climat. C'est le cas pour les animaux cavernicoles qui jouissent d'une rare constance de leurs conditions de milieu, où la luminosité est nulle et où la chaleur et l'humidité ne varient guère.

C'est ainsi que M. Fage vient d'étudier une petite crevette provenant d'un lac souterrain de l'île de Zanzibar et qui présente des caractères archaïques très nets qui la différencient totalement de tous les crustacés actuellement connus. On a même été obligé de créer pour elle, dit la note présentée à l'Académie des Sciences par M. Gravier, une famille spéciale de l'ordre des Schizopodes.

Les parapluies de M. Bouique

Comme tous les matins, M. Bouique a pris le train à la Garenne-Bezons où il habite, pour se rendre à son bureau à Paris. Soudain, voilà la pluie qui se met à tomber, mais une de ces pluies dont je ne vous dis que ça !...

M. Bouique se félicite d'être à l'abri dans son compartiment. Il se félicite aussi d'avoir pris ce train et non pas celui d'après, car il s'aperçoit qu'il est parti de la maison sans emporter son parapluie.

— Bah ! pense-t-il, la pluie aura cessé quand le train sera arrivé à Saint-Lazare !...

Et, tout aussitôt, il plonge le nez dans le quotidien qui le compte parmi ses « fidèles lecteurs ».

Mais, voilà que le train arrive à Saint-Lazare. Il tombe maintenant des hallebardes. Et M. Bouique, qui ne se souvient plus qu'il a oublié son parapluie, se dit :

— Quel sale temps, tout de même ! Il est vrai que ça n'est pas mauvais pour la campagne !...

Là-dessus, tout en songeant à autre chose, il prend machinalement un pépin qui est sur la banquette à côté de lui, et se prépare à descendre, quand une voix bourrue l'apostrophe :

— Eh ! Monsieur, mais c'est mon parapluie que vous emportez !...

M. Bouique se rappelle soudain qu'en effet son parapluie à lui est resté à la maison. Il restitue l'objet à son véritable propriétaire, se confond en excuses, et s'éloigne, sous la pluie, contrarié à la fois d'avoir commis une gaffe et d'être copieusement arrosé...

Il est à peine arrivé à son bureau, que la sonnette du téléphone retentit. C'est Mme Bouique qui s'informe gentiment si son mari n'a pas été trop mouillé.

— Mon pauvre chéri, ajoute-t-elle, je viens de regarder ton parapluie. Il est irréparable. Aussi, ferais-tu bien d'en acheter un autre cet après-midi même... Pendant que tu y seras, prends-en donc un pour moi... et puis un autre pour chacun des trois enfants... Achètes-en un aussi pour la bonne... Tu sais, tout ce qu'il y a de plus simple... C'est entendu ?... Au revoir, mon chéri, à ce soir... Je te laisse à tes affaires !...

M. Bouique réfléchit que ces divers achats vont lui coûter pas mal d'argent. Bah ! que ne ferait-il pas pour plaire à son épouse ? Et, sitôt son déjeuner terminé, il se rend à deux pas de son bureau, chez un marchand de parapluies, où il y a de véritables occasions.

Le soir, le revoici à la gare Saint-Lazare, où il va prendre son train pour la Garenne-Bezons. Il y a de l'affluence, car c'est l'heure où les banlieusards regagnent leurs pénates. Aussi, M. Bouique est-il tout heureux de pouvoir trouver dans un compartiment une place libre. Il s'y installe, et cale entre ses jambes les six parapluies qu'il a achetés après son déjeuner...

Depuis quelques instants, il sent les regards de son voisin d'en face s'appesantir sur lui. Pourquoi donc ce monsieur le considère-t-il ainsi ?... Ah ! M. Bouique se souvient : c'est ce monsieur avec lequel il a voyagé ce matin, et dont, par distraction, il avait pris le parapluie...

D'ailleurs, le monsieur rompt de lui-même le silence. Il ricane, tout d'abord, puis, désignant la demi-douzaine de riflards calés entre les cuisses de M. Bouique, il dit simplement :

— Eh !... Bonne journée, Monsieur ?...

Daniel CLARY.

Pour les maux de tête prenez des Comprimés d'Aspirine BAYER

VIEILLES GENS ET VIEILLES CHOSES

Ancien temple

A La Sagne, au lieu dit « Sur le Crêt », était située autrefois une chapelle dédiée à sainte Catherine. Cette chapelle était déjà mentionnée dans nos annales en l'an 1351. Il n'en reste plus aujourd'hui aucun vestige. Elle se trouvait dans la partie du village où furent construites les premières maisons et qui fut toujours la plus populeuse.

C'est là qu'on se proposa, quand la chapelle devint insuffisante, d'élever un temple; mais le possesseur du terrain choisi ayant refusé de le vendre, quoiqu'on lui en offrît un prix très élevé — on lui aurait, d'après la tradition, couvert son pré de batz, — on décida de bâtir la nouvelle église, à deux kilomètres environ du Crêt, sur une pièce de terre cédée gratuitement par son propriétaire et qui servit en même temps de cimetière.

Ce temple, bâti en 1498, sous Claude d'Aarberg, n'a subi dès lors aucune reconstruction; on y a apporté seulement quelques modifications extérieures, plutôt regrettables. Il rappelle en petit la Collégiale de Neuchâtel; les colonnes et les arceaux sont en pierre de tuf, pierre qui fut extraite de la colline voisine, où l'on voit encore maintenant des enfoncements qu'on nomme : « les Creux du Temple ».

« Les voûtes du chœur, dit l'historien Chabloz, portent l'écu de Philippe de Hochberg et celui de Claude d'Aarberg, seigneur de Valangin, dont les armes sont écartelées de Neuchâtel avec Boffremont et Vergy; les autres en ont de plus petits où figurent des chevrons, des lions, des étoiles, etc. Avant que l'église eût été restaurée, les fenêtres étaient ornées de magnifiques vitraux, portant des inscriptions. A la voûte du transept méridional est gravée celle-ci : « Christi sancta mater, miserere. »

» On lit également au point de jonction de la nef avec la croisée le nom de Chopard Redard, qui probablement fut l'architecte, on disait alors « le maçon » de l'église. Quoi qu'il en soit, ce n'était point un ignorant; un simple coup d'œil suffit pour le croire. »

Le cimetière qui entoure le temple a été agrandi à différentes reprises; en 1614 et 1624, Antoine Vuille céda deux parcelles, et plus tard on dut en ajouter d'autres encore. La partie, qu'une peste a remplie en fort peu de temps, n'a jamais été rouverte.

Ces détails sont intéressants, dans ce moment surtout où l'on se préoccupe, dans plusieurs de nos paroisses, de la restauration des anciens temples qui s'y trouvent.

FRED.

LIBRAIRIE

La femme aux prises avec la vie, par Gina Lombroso. Traduit de l'italien par Fr. Le Hénaff. — Payot, Paris.

Ce nouvel ouvrage de Mme Gina Lombroso n'est pas une seconde étude de « L'Ame de la femme » mais il y fait suite, en ce sens qu'il en est l'application logique.

Après avoir cherché l'âme de la femme, en avoir, avec autant de franchise que de subtilité, retracé la psychologie, en avoir fait, comme on disait jadis, le portrait moral, Mme Gina Lombroso, dans cette dernière œuvre, — avec cette générosité native qui transparaît dès ses premières lignes — écrit pour « celles qui souffrent » et les suit dans leurs luttes avec la vie, au quadruple point de vue de la profession, du mariage, de la famille, des enfants.

Constatant donc qu'il serait vain de récriminer contre le présent, qu'il faut, au contraire, marcher avec son temps, même si on le trouve mauvais, et convenir qu'aujourd'hui hommes et femmes s'affrontent comme concurrents dans la vie, l'auteur s'efforce de découvrir les solutions capables d'apaiser les conflits qui résultent de ce nouvel état de choses.

Orient et Occident, par René Guénon. Payot, Paris.

L'Orient et l'Occident, si éloignés l'un de l'autre à tous égards, arriveront-ils un jour à se rapprocher ? A quelles conditions ce rapprochement serait-il possible ? C'est à ces questions, auxquelles les circonstances actuelles donnent une importance toute particulière, que le présent ouvrage apporte une réponse. L'auteur pense qu'une entente, pour être réelle et profonde, doit s'opérer avant tout dans l'ordre intellectuel, c'est-à-dire dans le domaine des principes ; mais, pour cela, il faut que l'Occident revienne à l'intellectualité véritable dont il s'est éloigné de plus en plus au cours des derniers siècles, et c'est donc de son côté seulement que peut venir l'initiative. C'est pourquoi il convient de dénoncer les illusions et les superstitions qui sont propres à l'esprit occidental moderne, et qui forment le principal obstacle à ce rapprochement : telle est l'idée d'une civilisation unique et progressive ; tels sont le « scientisme » et le « moralisme », qui représentent deux tendances complémentaires, consécutives d'une même mentalité ; et, à ce propos, l'auteur fait la critique, au point de vue oriental, des conceptions philosophiques et scientifiques qui ont cours aujourd'hui en Occident.

CORS
Bien exiger
Coricide blanc ROSANIS
(Nom et marque déposés)
Toutes pharmacies et drog.
Verrues, durillons, callosités Prix : fr. 1.25

A son tour elle le questionna.

Elle lui fit raconter la nuit du crime... la nuit tragique et sinistre... la nuit de sang et d'horreur.

Puis elle le fit causer de Cyrano.

Et elle prit un âcre et cuisant plaisir à s'entretenir avec lui de celui qui ne serait jamais plus pour elle qu'un ami.

Et c'était encore beaucoup, se disait-elle avec amertume, après avoir perdu tout ensemble son estime et son affection !

— Eh bien ! Monsieur Tornichol, fit-elle pour conclure, dès que vous pourrez monter à cheval, je pense avoir un message rassurant à vous confier pour M. Cyrano.

— Corpo del Christo ! j'y monterais bien tout de suite, Madame, si j'avais une bonne nouvelle à lui porter !

» Et puis, j'ai hâte de partager avec lui, comme Rascafer, les dangers de la guerre !

» Je sais bien qu'il n'a pas besoin de moi pour se tirer d'affaire, le démon !

» C'est égal, je donnerais quelque chose pour être à ses côtés, rien que pour le voir manier sa rapière.

» Ventre du pape ! Madame, quel maître d'armes !... je n'ai jamais vu son pareil ! »

Le naïf enthousiasme du brave routier fit à la fois sourire et tressaillir Sylviane.

— Au revoir, mon ami, à demain !... Je passerai à l'auberge vous mettre au courant, et porter quelques consolations à M. Guinaud.

— Merci, Madame... à demain donc !... et si vous voyez Mlle Magdeleine, dites-lui bien de prendre courage.

» Avec un défenseur comme M. de Cyrano, on est toujours sûr d'avoir le dernier mot ! »

La Précieuse accompagna Tornichol jusqu'au perron.

Mais, à ce moment, un bruit de pas cadencés, mêlé de cliquetis d'acier, se fit entendre dans la rue.

Tous deux, étonnés, prêtèrent l'oreille.

— On dirait des archers ! murmura l'ami de Rascafer.

— C'est la première fois, je crois, qu'il en passe par ici ! remarqua Sylviane.

Les pas s'arrêtèrent brusquement, et tous ensemble, à proximité de la grille.

Tous deux, étonnés, prêtèrent l'oreille.

— Deux hommes ici !... les autres avec moi ! fit une voix de commandement.

— Rentrons, Monsieur Tornichol ! fit instinctivement la maîtresse du chalet, inquiète malgré elle.

Les pas retentirent de nouveau.

Ils s'éloignèrent et semblèrent contourner la propriété.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? murmura la Précieuse, de plus en plus troublée.

— Y a-t-il d'autres issues à la maison ? demanda Tornichol, après un instant de réflexion.

— Oui... il y a la porte des communs que vous connaissez, près du pavillon du jardinier.

» Et puis, il y a une autre sortie, au fond du parc ! »

— Bien... attendez-moi là, Madame... et surtout ne faites pas ouvrir avant mon retour.

Clopin-clopant, mais assez rapidement quand même, l'ami de Rascafer, qui connaissait le chemin, passa derrière le chalet et piqua droit sur la porte des communs.

Lorsqu'il n'en fut plus qu'à une courte distance, il s'en approcha sans bruit, sur la pointe des pieds.

Il y colla ensuite l'oreille, puis, un instant après, il se redressa en grommelant :

— Cordieu !... il y en a également deux ici !... allons voir au fond du parc !

La distance était assez longue.

Il fallait traverser des jardins et des sous-bois d'une certaine étendue.

Mais on eût dit que Tornichol ne sentait plus sa blessure.

Grognant, blasphémant, jurant, il arpentait le terrain, boitant à peine, courant presque.

Il eut bientôt atteint la troisième porte.

Alors il se livra au même manège qu'à la précédente.

— Personne ! articula-t-il avec un soupir de satisfaction, ils ont peut-être oublié celle-ci !

» A moins qu'ils n'aient pas encore eu le temps d'y arriver ! réfléchit-il ensuite.

» C'est que j'ai coupé droit, moi, tandis qu'eux ont eu à faire le tour... attendons un moment ! »

Il n'attendit pas longtemps.

Les pas cadencés ne tardèrent pas à se faire entendre.

Mais cette fois le bruit était moins fort.

Cela provenait de ce que la troupe, diminuée des quatre hommes laissés en faction, était moins nombreuse.

Ceux qui la composaient ne devaient pas être à présent plus de quatre ou cinq.

— Vous, restez là... et faites bonne garde ! ordonna la même voix que tout à l'heure.

» Et nous autres, allons présenter nos hommages à la dame... et lui offrir notre bras pour sortir ! »

— Saints d'enfer ! j'arriverai avant toi, plaisantin du diable ! gronda entre ses dents Tornichol.

Et il reprit sa course à travers le parc, se dirigeant vers le chalet.

Mais soudain une idée lui traversa l'esprit.

Il obliqua pour repasser par le pavillon du jardinier.

Lorsqu'il y fut, il en poussa la porte et se trouva en présence de maître Pierre, qui vidait tranquillement une bouteille avec le palefrenier.

— As-tu des armes ? lui demanda-t-il à brûle-pourpoint.

— Pourquoi faire ? répondit l'autre, stupéfait de cette apparition et de cette question.

— Si tu en as, prends-les vite et suis-moi... ta maîtresse est en danger.

» Quant à toi, ajouta-t-il, en s'adressant à l'homme d'écurie, attelle une voiture quelconque... la plus simple possible.

» Surtout pas de bruit !... il y a des gens de l'autre côté de ce mur... il ne faut pas qu'ils entendent ! »

Ahuris, consternés, les deux domestiques ne bronchaient pas à leur place.

— Tripes de saint Pierre ! allez-vous bouger ? s'exaspéra Tornichol, en faisant sauter, d'un coup de poing sur la table, la bouteille et les verres qui étaient devant eux.

» Puisque je vous dis, malemordieu ! qu'il faut porter secours à Mme d'Austrelles ! »

Les deux hommes se dressèrent, effarés.

Maître Pierre ouvrit un tiroir et s'arma d'une superbe paire de pistolets d'arçon.

— Bravo !... ça et ma flamberge, ça suffit !... suis-moi... nous n'avons que le temps !

» Quant à toi... vite ton meilleur cheval à ta plus mauvaise carriole... et en silence, hein ! »

Et l'ami de Rascafer, flanqué du jardinier, s'élança vers le corps du logis.

Il retrouva Sylviane à la même place, qui l'attendait, pensive et anxieuse.

— Gardé partout, Madame ! haleta Tornichol, le chef va être ici dans un instant.

» C'est à vous qu'ils en veulent... mais ne craignez rien... il n'y en a que deux à chaque porte... et pas plus de deux avec le chef, qui doit être un exempt. »

— Ciel ! que me veulent-ils ? exhala la Précieuse, plus effrayée pour celles dont elle craignait de ne pouvoir plus s'occuper, que pour elle-même.

— Hé! ne le devinez-vous pas, Madame?... Le cardinal aura eu vent de vos démarches et de vos projets... et il veut vous mettre dans l'impossibilité d'agir.

— C'est bien ce que je redoutais !... Ah ! pauvres femmes !... pauvre M. de Cyrano !

— Mais ils ne vous auront pas, Madame !

» Prenez immédiatement tout ce que vous pourrez d'argent, de valeurs et de bijoux.

» Envoyez-moi deux ou trois solides laquais... tenez-vous dans une pièce voisine.

» Et laissez-moi faire ! »

(A SUIVRE.)

POUR LA FÊTE DE LA JEUNESSE

VOUS TROUVEREZ AU MAGASIN

C.-A. FAVRE

Temple-Neuf 11

Rubans en toutes teintes à des prix très avantageux. Dentelles et plisses pour robes de fillettes. Lingerie dans toutes les tailles. Bas blancs. **BAISSE DE PRIX**

Pour vos provisions

pour courses, villégiatures, etc. adressez-vous à l'

Epicerie Centrale

et Au Negro

(Cigares, etc.)

Seyon 14 et Grand'Rue 1 a

vous aurez toute satisfaction, et pour les prix ! et pour la qualité !

Téléphone 14.84

L. Matthey-de l'Etang.

Le gant de peau à 5.95

chez **GUYE-PRÊTRE**

Vuarraz & Cie — Rues St-Maurice et St-Honoré

Pour la montagne

Grand choix de

Vareuses

et

paletots trois-quarts

EAU DE ROMANEL

La perle des eaux de table - Source Providence

Dépositaires :

SEINET FILS COMESTIBLES NEUCHATEL

— GRAND BAZAR —

SCHINZ, MICHEL & Cie

— 10, Rue St-Maurice, 10 —

Grand choix d'articles de voyage

Malles de tous genres
Valises et sacs cuir
Suit-cases vachette ou fibres
Corbeilles de voyage
Paniers japonais
Trousses pour dames et messieurs
Boîtes à chapeaux

Châles - Couvertures
Courroies de voyage

Sacs de dames

dernières nouveautés

Manicures

Derniers prix du jour
Ticket d'escompte 5 %

Viticulteurs

Rappelez-vous qu'en 1920, année de forte invasion de mildiou, le soufre cuprique DEBEX a sauvé la récolte de ceux qui en ont fait usage.

LE SOUFRE CUPRIQUE DEBEX complète admirablement les sulfatages en transportant à l'intérieur des grappes les mieux abritées, des sels de cuivre atomiques, extrêmement adhérents.

LE SOUFRE CUPRIQUE DEBEX réunit, à la perfection, toutes les qualités indispensables du vrai soufre cuprique. Grande légèreté, atomicité maximum, adhérence remarquable, activité immédiate et durable, inocuité pour la vigne.

Vente dans le canton, en sacs de 50 kilos, au prix de 50 fr. les cent kilos : Epicerie Zimmermann S. A., Gerber J.-Ls, Corcelles, Meyer J. G., Saint-Blaise, Coopérative Concordia, Cressier, Vuillemin Léon, Le Landeron, Schlegel Eugène fils, Boudry, Dubois A., Agence agricole, Bevaix, Rognon E., Sauges.

Traiter de préférence le matin, à la rosée.

Toutes combinaisons d'**ASSURANCES - VIE** à la **Société anglaise mutuelle :**

„NORWICH-UNION"

Fondée en 1808. Fonds de garantie à fin 1923 : Fr. 552,800,000 (dont environ Fr. 10 millions de titres suisses)

Toutes pertes de guerre et de moins-value amorties dès fin 1920, les réserves restant basées sur un rendement de 2 ½ % d'intérêts seulement (rendement effectif 5.09 %). — Prochaine répartition quinquennale des bénéfices : fin 1925.

Opérant en Suisse depuis 1893 — Direction suisse à Berne.

Prière de demander offres et prospectus à : **M. Alfred Grossmann,** faubourg de l'Hôpital 13 (Organisation-acquisition) ou à **MM. Besse & Cie,** agents généraux à La Chaux-de-Fonds.

CHAUSSURES

G. BERNARD

Rue du Bassin

MAGASIN

toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de

Chaussures fines

pour dames, messieurs fillettes et garçons

Se recommande,
G. BERNARD

Ameublements Guillod

Ecluse 23 — Téléph. 558

Meubles neufs et d'occasion

Achat — Vente — Echange

Maison fondée en 1895

ATELIERS D'ÉBÉNISTERIE

PFLUGER & Co Berne

GRAND'RUE 10

Dernières créations. Installations complètes d'appartements.

Maison spéciale de confiance.
Prix avantageux.
Livraison franco à domicile par auto-camion.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Tirage quotidien : 12,000 ex.

Le journal le plus répandu et le plus lu au chef-lieu, dans le canton de Neuchâtel et la région des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat.

La **Feuille d'Avis de Neuchâtel,** *qui pénètre dans tous les milieux, est le journal préféré de tous ceux qui ont à faire insérer des annonces*

A l'occasion de la

Fête de la Jeunesse

10 %

de rabais spécial

sur tous les articles en magasin

GRANDE CORDONNERIE

J. KURTH

NEUCHATEL - PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

PROSPECTUS

EMPRUNT 5 % DE FR. 13,000,000.-

DU

Canton de Neuchâtel 1924

Par décret du Grand Conseil du 23 juin 1924, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel a été autorisé à contracter un emprunt de Fr. 13,000,000.— nominal, destiné à la consolidation de la dette flottante.

Les modalités de l'emprunt sont les suivantes :

1. L'emprunt est divisé en obligations de Fr. 500.— et de Fr. 1000.—, au porteur, munies de coupons semestriels d'intérêts aux échéances des 30 juin et 31 décembre. Les titres sont créés jouissance 30 juin 1924 ; le premier coupon sera payable le 31 décembre 1924.
2. Le taux de l'intérêt est fixé à 5 % l'an.
3. Le remboursement de l'emprunt s'effectuera au pair, le 30 juin 1934. Toutefois, l'Etat de Neuchâtel se réserve la faculté de dénoncer tout ou partie de l'emprunt en tout temps, à partir du 31 décembre 1931, moyennant préavis de six mois et cela chaque fois pour une échéance de coupons, de telle sorte qu'aucun remboursement anticipé ne pourra avoir lieu avant le 30 juin 1932. En cas de remboursement partiel, les titres à amortir seront désignés par tirage au sort.
4. Les coupons échus et les obligations remboursables seront payés sans frais, mais sous déduction de l'impôt fédéral sur les coupons :
   aux guichets de la Banque Cantonale Neuchâteloise,
   aux guichets des Etablissements faisant partie de l'Union des Banques cantonales suisses,
   aux guichets des Etablissements faisant partie du Cartel de Banques suisses.
5. Toutes les publications relatives au service de l'emprunt seront faites par l'Etat de Neuchâtel dans la *Feuille officielle suisse du Commerce*, dans la *Feuille officielle du canton de Neuchâtel*, et dans un journal paraissant à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich.
6. L'Etat de Neuchâtel s'engage à faire les démarches nécessaires pour obtenir la cotation de l'emprunt, pendant toute sa durée, aux Bourses de Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel et Zurich.

Neuchâtel, le 23 juin 1924.

Au nom de l'Etat de Neuchâtel,
le conseiller d'Etat, chef du Département des finances,
Alf. CLOTTU.

Sur le montant de cet emprunt, l'Etat de Neuchâtel se réserve Fr. 2,500,000.— de capital nominal pour divers fonds spéciaux. Le solde de **Fr. 10,500,000** du présent emprunt de l'Etat de Neuchâtel a été pris ferme par les groupes de Banques soussignés qui l'offrent en souscription publique

du 30 juin au 8 juillet 1924

aux conditions suivantes :

1° **Le prix de souscription** est fixé à

95 ½ %

plus intérêt à 5 % du 30 juin 1924, date de la jouissance des titres, au jour de la libération.

2° **La répartition** aura lieu aussitôt après la clôture de la souscription. Les souscripteurs seront avisés par lettre du résultat de leurs demandes. Si les souscriptions dépassent le montant disponible, elles seront soumises à une réduction proportionnelle.

3° **La libération des titres** attribués pourra se faire du 10 au 31 juillet au plus tard. Les souscripteurs recevront les titres définitifs à partir du 15 août 1924.

Neuchâtel, Bâle, Berne, le 25 juin 1924.

Banque Cantonale Neuchâteloise.

Union des Banques Cantonales Suisses :

Banque Cantonale d'Argovie,
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.,
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.,
Banca dello Stato del Cantone Ticino,
Banque Cantonale de Bâle-Campagne,
Banque Cantonale de Bâle,
Banque de l'Etat de Fribourg,
Banque Cantonale de Glaris,
Banque Cantonale des Grisons,
Banque Cantonale de Schwyz,
Banque Cantonale Lucernoise,
Banque Cantonale Neuchâteloise,
Banque Cantonale de Nidwald,
Banque Cantonale d'Obwald,
Banque Cantonale de Saint-Gall,
Banque Cantonale de Schaffhouse,
Banque Cantonale de Soleure,
Banque Cantonale de Thurgovie,
Banque Cantonale d'Uri,
Banque Cantonale Vaudoise,
Banque Cantonale du Valais,
Banque Cantonale de Zurich,
Banque Cantonale Zougoise.

Cartel de Banques Suisses :

Banque Cantonale de Berne,
Banque Fédérale S. A.,
Union Financière de Genève,
Banque Commerciale de Bâle,
Banque Populaire Suisse,
Crédit Suisse,
Société Anonyme Leu & Cie,
Comptoir d'Escompte de Genève,
Société de Banque Suisse,
Union de Banques Suisses,

Domiciles de souscription dans le canton de Neuchâtel :

Neuchâtel :	Banque Cantonale Neuchâteloise et ses bureaux correspondants dans toutes les communes du canton.
	Société de Banque Suisse.
	Crédit Suisse.
	Comptoir d'Escompte de Genève.
	Banque Nationale Suisse.
	Bonhôte & Cie.
	DuPasquier, Montmollin & Cie.
	Perrot & Cie.
Bevaix :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Comptoir d'Escompte de Genève.
Boudry :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Comptoir d'Escompte de Genève.
Brenets (Les) :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
Cernier :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
Colombier :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Comptoir d'Escompte de Genève.
Cortaillod :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Comptoir d'Escompte de Genève.
Couvet :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Union de Banques Suisses.
Chaux-de-Fonds (La) :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Banque Fédérale S. A.
	Société de Banque Suisse.
	Union de Banques Suisses et ses bureaux correspondants dans le canton.
	Banque Nationale Suisse.
	Perret & Cie.
Fleurier :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Union de Banques Suisses et ses bureaux correspondants dans le canton.
	Sutter & Cie.
Locle (Le) :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Société de Banque Suisse.
Peseux :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Comptoir d'Escompte de Genève.
Ponts-de-Martel (Les) :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Société de Banque Suisse.
Saint-Aubin :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Comptoir d'Escompte de Genève.
Travers :	Banque Cantonale Neuchâteloise.
Verrières (Les) :	Banque Cantonale Neuchâteloise.

POLITIQUE

GRANDE-BRETAGNE

On est un peu gêné

LONDRES, 4. — Les notes officieuses, les explications multiples dans l'entourage de Downing Street, à la suite du sérieux incident provoqué par l'envoi de la note d'invitation et du programme officiel aux ambassadeurs britanniques auprès des puissances alliées et à Berlin, donnent l'impression que le gouvernement britannique est un peu gêné des conséquences de sa démarche. Naturellement, on ne s'attendait pas, ici, à ce que l'opinion française réagisse aussi énergiquement. Et il faut croire que la leçon profitera au Foreign Office.

FRANCE

La conférence du 16 juillet

PARIS, 5 (Havas). — Une importante conférence s'est tenue samedi après midi au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Herriot, en vue d'examiner les problèmes posés par la prochaine réunion de Londres.

Assistaient à la discussion : MM. Barthoud, délégué, et Mauclère, délégué-adjoint de la France à la commission des réparations; le général Nollet, ministre de la guerre; Clémentel, ministre des finances; Perretti della Rocca directeur des affaires politiques; Seydoux, directeur des relations commerciales, et Bergery, chef de cabinet au ministère des affaires étrangères.

Le président du conseil et les personnalités qu'il avait réunies dans son cabinet se sont mis d'accord sur les principes généraux dont s'inspirera la politique française à la conférence de Londres.

Une note va être rédigée, qui contiendra l'exposé très complet de la politique française. Elle sera vraisemblablement communiquée lundi soir ou mardi aux diverses puissances invitées à Londres. Ultérieurement, une analyse en sera sans doute communiquée à la presse, les suggestions britanniques ayant été précédemment publiées. D'ailleurs, le président du conseil sera amené également à s'expliquer sur le même sujet à la tribune du Sénat, où commence mardi la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

Ainsi, on le voit, le gouvernement français se prépare activement en vue de la conférence de Londres, dont il ne réclamera pas l'ajournement, qui n'est pas souhaité davantage par les milieux anglais.

L'opinion qui domine, en effet, dans les cercles officiels français, c'est que tout retard dans la solution du problème des réparations apporterait de nouvelles difficultés et sans doute aussi de nouvelles désillusions.

La situation diplomatique est maintenant éclaircie. M. Herriot n'est aucunement lié par ses conversations avec M. Mac Donald, pas plus que le Premier anglais, d'ailleurs. Les deux hommes d'Etat se sont bornés à explorer les problèmes qui intéressent les deux pays, mais ils n'ont pu, en quelques heures, en étudier les aspects techniques.

En tout cas, la déclaration lue au Parlement par le président du conseil prouve qu'aucun des droits de la France n'a été abandonné aux Chequers. Une note commune franco-britannique a été adressée à l'Allemagne en vue du rétablissement du contrôle militaire. A la suite de cet entretien, le Foreign office a cru devoir faire connaître aux puissances intéressées ses suggestions sous forme d'un projet de protocole, mais ce document n'engage que le gouvernement britannique, qui l'a reconnu officiellement sans difficulté, dès que M. Herriot l'eut demandé.

Au surplus, la note Reuter de la nuit dernière est catégorique à cet égard. De son côté, le gouvernement français va faire connaître sa thèse aux autres puissances alliées. C'est là la suite normale de la conversation de Chequers.

On ne pouvait logiquement s'attendre à voir se rétablir en 24 heures une unité plus complète sur tous les problèmes, après la longue interruption diplomatique qui a existé entre Paris et Londres. L'objet même de la conférence sera le rapprochement des deux thèses anglaise et française. Avant le 16 juillet, du reste, les deux chancelleries s'efforceront de concilier les points de vue en présence, et il y a des raisons d'espérer que la conception française rallierа l'approbation et l'appui de certains alliés invités à Londres.

La petite erreur

Le rapporteur de la commission des crédits à la Chambre française, M. Violette, avait affirmé l'autre jour, que le budget français de 1923 comportait un déficit de 1 milliard 203 millions de francs.

A la Chambre, personne ne protesta et personne ne s'occupa de vérifier les dires de M. Violette, d'autant moins que le rapporteur avait indiqué les postes où le déficit s'était produit.

Mais au Sénat, M. Bérenger, rapporteur général du budget, refit les calculs établis à la Chambre et établit que M. Violette avait oublié 743 millions d'annulations de crédit et 500 millions remboursés par les chemins de fer à l'Etat et il a fait constater qu'une somme de 910 millions en titres de rentes françaises avait été encaissée par l'Etat comme impôt de bénéfices de guerre, mais que cette recette, n'ayant pas été réalisée en espèces, n'avait pas figuré dans les comptes de la trésorerie, et enfin, M. Bérenger, relevant d'autres erreurs, a conclu que, au lieu d'un déficit budgétaire de 1 milliard 203 millions pour l'exercice de 1923, cet exercice s'est balancé par un excédent de recettes de 1 milliard 299 millions. En somme, le rapporteur général des finances de la Chambre s'est trompé de 2 milliards 500 millions.

ALLEMAGNE

Le projet Dawes

BERLIN, 4. — La « Zeit » écrit ce soir que la Conférence d'empire a autorisé M. Stresemann à représenter le Reich à Londres et d'accepter, au nom de tous les Etats allemands, le projet Dawes, sous condition qu'on lui promette l'évacuation immédiate de la Ruhr.

ITALIE

Un appel de la troisième Internationale

ROME, 4. — La nouvelle que la troisième Internationale aurait adressé un appel au peuple italien pour l'inviter à s'opposer au fascisme n'a pas manqué de provoquer une certaine émotion dans la presse italienne.

Le « Giornale d'Italia » relève que l'appel révolutionnaire de la troisième Internationale tend à encourager l'insurrection sur toute l'étendue du royaume. Ce journal se demande quelle sera l'attitude du gouvernement des Soviets lorsque le gouvernement italien pourra dénoncer les actions révolutionnaires appuyées par les dirigeants de Moscou.

Répondant à un rédacteur du même journal qui s'est rendu à l'ambassade russe, une personnalité de l'ambassade a déclaré qu'il fallait faire une distinction entre les initiatives qui partent du gouvernement des soviets et celles dues à la troisième Internationale. Celle-ci, selon les déclarations de l'ambassade russe, ne doit pas être considérée comme un parti russe, mais comme un parti international, qui a un programme à défendre dans tous les pays du monde. Le rédacteur du « Giornale d'Italia » a rappelé que le gouvernement des Soviets, par la conclusion du traité italo-russe, a assuré l'engagement de s'abstenir de toute propagande en Italie.

NORVEGE

Christiana deviendra Oslo

CHRISTIANA, 4 (Wolff). — La Diète a également décidé, par 21 voix contre 14, de changer le nom de la capitale norvégienne en «Oslo». Cette décision entrera en vigueur le 1er janvier 1925.

SUISSE

Une protestation de M. Motta. — D'après un rapport publié dans le numéro 156 de la « Zurcher Post », deuxième feuille, M. Eugène Curti, dans une assemblée publique de la section de Zurich de la Ligue pour l'indépendance (!) de la Suisse, qu'il présidait, a avancé entre autres les deux affirmations suivantes :

1. Le chef du département politique se serait déclaré d'accord dans la plus large mesure avec les déclarations contenues dans le rapport numéro 36 dont il a beaucoup été question.

2. En réponse à la demande du gouvernement français au sujet du transport de troupes à Vilna en 1921, le conseiller fédéral Motta aurait de son chef pris une décision affirmative et le Conseil fédéral, dans son ensemble, pour ne pas désavouer entièrement le chef du département politique, en serait venu ensuite à un compromis.

M. Motta proteste énergiquement aussi bien contre la première que contre la seconde de ces affirmations. En ce qui concerne le rapport numéro 36, M. Motta, aussi bien au Conseil national qu'au Conseil des Etats — dans ce dernier tout particulièrement — a expressément repoussé et regretté toutes ces observations de nature personnelle et de polémique contenues dans le rapport.

Pour ce qui concerne le transport de troupes à destination de Vilna, M. Motta n'a jamais pris de décision affirmative de son propre chef. A l'encontre de cette affirmation, M. Motta a lui-même présenté et motivé la proposition de ne pas permettre le passage de troupes étrangères à travers la Suisse.

On commence à comprendre. — Les « Feuilles républicaines » prétendent que M. Hans Oebler, rédacteur des « Monatshefte », organe de la Ligue pour l'indépendance, est le beau-frère du major Bircher, connu sous le nom de « major de Morat ». Ces deux messieurs ont absolument les mêmes vues sur la politique extérieure.

Rappelons que le major d'Etat-major général Bircher, au moment de la bataille de la Marne, prétendait que nous devions, avec notre armée, tomber dans le dos des Français, et que, après l'armistice, il offrit l'hospitalité à von Kluck.

BERNE. — Le conflit des ressorts risque d'arrêter toute l'industrie horlogère.

En effet, mardi, a été affichée dans les ateliers de Saint-Imier, une circulaire annonçant aux ouvriers horlogers que si le conflit des ressorts devait se prolonger, les chefs de fabriques se verraient obligés de restreindre le travail ou même de fermer complètement les fabriques faute de ressorts.

ARGOVIE. — A Zeihen, la foudre est tombée sur une maisonnette appartenant au garde-voie Joseph Bieri. Celui-ci fut blessé et a dû être transporté à l'hôpital. Sa fille âgée de 20 ans, a eu ses habits enflammés et le fils reçut des brûlures aux pieds.

UNTERWALD. — Lorsqu'il s'apprêtait à rentrer chez lui, un berger nommé Joseph Amgarten, âgé de 28 ans, a été tué par la foudre sur l'Alpe Iwi près de Giswil. Il laisse sa femme et un enfant âgé de six mois seulement.

SOLEURE. — Samedi soir, dans un moment où il avait échappé à la surveillance de ses parents, un garçonnet de 3 ans, fils de M. Alfred Amerzin, voyageur, est tombé dans l'Aar à Soleure et s'est noyé. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

LUCERNE. — La foudre a complètement détruit la maison et la ferme de la famille Peter Vogel à Hasle. Le bétail a pu être sauvé ; par contre une partie des meubles restèrent dans les flammes.

GLARIS. — On mande de Glaris que les orages n'ont pas épargné les régions alpestres ; il y a quelques jours, un véritable ouragan a sévi en pays glaronnais. Aux dégâts énormes causés dans les forêts par la neige de l'hiver dernier s'ajoutent ceux dont le mauvais temps de ces dernières semaines est responsable.

Dans le bas pays, à Naefels entre autres, une centaine d'arbres chargés de fruits ont été déracinés par l'ouragan ; des toits ont été enlevés, des poteaux télégraphiques brisés. Une écurie en construction a été démolie jusqu'au niveau du mur ; planches et poutres furent emportées à une centaine de mètres plus loin.

Les dégâts aux cultures sont également considérables ; le Linthal a particulièrement souffert.

La menace de l'impôt direct fédéral

De M. R. Bovet-Grisel, dans la « Tribune de Genève » :

Le Conseil fédéral a fait savoir récemment au Conseil national, par l'organe de M. Schulthess, que le peuple aurait à se prononcer, au cours de l'hiver prochain, au sujet de l'initiative Rothenberger. Il l'a fait en réponse à une interpellation de M. Klœti, qui demandait une prompte décision à ce sujet. Ainsi que l'a fait remarquer M. Schulthess, l'ajournement de la consultation populaire a été, en raison de la mauvaise humeur du souverain, plutôt favorable à cette initiative. Puisque ce sont aujourd'hui ses partisans qui ont hâte d'en finir, on ne peut plus différer le vote populaire. Et celui-ci aura une importante décision sur la tournure de la politique fédérale.

On se souvient peut-être que l'initiative prescrit que la Confédération prélèvera 250 millions de francs sur le produit de l'imposition des bénéfices de guerre, afin de créer un fonds des assurances sociales. Le produit de cet impôt ayant déjà été absorbé par les dépenses courantes, il faudrait mettre à contribution l'impôt de guerre. Or celui-ci a été créé en vue d'un but nettement délimité : le paiement de la mobilisation militaire, qui a coûté 1160 millions. Comme il a été payé, jusqu'ici, 768 millions, il en reste à percevoir 392. L'annuité moyenne étant estimée à 35 millions, l'impôt de guerre devrait être prélevé jusqu'en 1933 ou 1934. L'adoption de l'initiative Rothenberger conduirait à prolonger le prélèvement jusqu'en 1940 ou 1941. Il ne faut pas se faire d'illusions. D'ici là, on ne manquerait pas de trouver un nouveau prétexte de prolongation, si bien que, de fil en aiguille, nous serions arrivés à l'impôt direct fédéral permanent.

Il en a été exactement de même, il y a un siècle, avec les péages fédéraux, créés uniquement en vue de couvrir les dépenses de la mobilisation de 1813 à 1815. Ces péages consistaient en droits d'entrée, perçus au nom de la Confédération par les cantons frontières. On en prolongea ensuite la perception pour couvrir les frais causés par les levées de troupes, ensuite des troubles intérieurs, si bien qu'ils ne furent pas supprimés jusqu'en 1848, époque à laquelle ils furent remplacés par les douanes fédérales. Rappelons, à ce propos, que le terme de péage n'est pas du tout, en français, l'équivalent de douane. Il signifie un droit de passage qui se lève en vue d'un but limité : généralement l'entretien d'un pont, d'une chaussée, d'un port, etc. La Constitution fédérale commet donc un solécisme en parlant de péages à propos des douanes fédérales. On vient de voir comment il s'explique, ensuite d'un anachronisme.

Il vaut la peine de rappeler cet exemple, pour montrer par suite de quel mécanisme l'initiative Rothenberger nous conduirait tout droit à l'impôt direct fédéral en permanence. Son plus grand inconvénient, au point de vue politique, consisterait à tarir les ressources naturelles des cantons, et, par suite, leur vitalité même. L'appauvrissement définitif des cantons conduirait à en faire, en peu de temps, de simples circonscriptions administratives de la Confédération. Cette centralisation absolue, contraire à toutes nos traditions, serait particulièrement grave pour la Suisse latine, qui en pâtirait certainement un jour ou l'autre, lorsque la Confédération empièterait sur le domaine intellectuel.

La centralisation financière ne serait pas non plus favorable à une saine gestion des deniers publics. Les cantons s'en montrent en général plus économes que la Confédération, où sévit un dangereux subventionnisme, qui frise parfois la corruption, et dont on n'arrive pas, en dépit de mille peines, à se débarrasser.

On devrait, semble-t-il, moins chercher le salut dans le subventionnisme à jet continu que dans une réduction des impôts directs. Relevons à ce propos l'expérience douloureuse que fait en ce moment la ville de Berne. Celle-ci aurait d'ailleurs pâti depuis longtemps des fantaisies du fisc, sans le développement continu de l'administration fédérale, à laquelle la municipalité doit le plus clair de ses revenus. Longtemps elle a pu dédaigner l'éloignement des industries et de nombreux citoyens, à la recherche d'un fisc moins redoutable. Toutefois, tant va la cruche à l'eau... L'an dernier, les impôts ont rapporté un million et demi de francs de moins qu'en 1922. Si le taux de l'impôt sur le revenu a été l'objet d'une très légère réduction, celle-ci a été largement compensée, en revanche, par la sévérité draconienne de la commission d'impôt. De sorte que l'on peut dire que la diminution du rendement du fisc prouve un affaiblissement de la puissance contributive de la population. Le «Bund», non sans raison, élève un cri d'alarme et réclame une réduction des impôts.

On peut se demander si le phénomène qui vient de se révéler avec une gravité particulière dans la ville fédérale ne se manifeste pas peu ou prou dans toute la Suisse, et n'est pas une des causes essentielles de la crise économique, dont l'intensité est attestée par le nombre tout à fait anormal des faillites : 552 en 1923, contre 266 en 1918. L'Angleterre, les Etats-Unis, l'Italie ont affirmé la nécessité de réduire les impôts directs. Nous n'échapperons pas à ce besoin.

Certes, nous devrons encore supporter le fardeau de l'impôt de guerre pendant huit ou neuf années au moins, et le rejet de l'initiative Rothenberger ne nous apporterait pas d'allégement immédiat. Mais les industries qui songent à émigrer, ou à se créer dans le pays, font aussi entrer dans leurs calculs des perspectives lointaines. Il ne leur est pas indifférent que l'impôt fédéral permanent soit devenu une réalité, ou ait été au contraire écarté définitivement.

Il n'est pas excessif de dire que le vote sur l'initiative Rothenberger marquera un tournant dans la politique fédérale. En dépit de la mauvaise humeur du souverain, le danger de la voir acceptée est considérable, son texte ayant été admirablement calculé pour séduire les électeurs candides. Et elle ne sera écartée que si, dès aujourd'hui, les organes de l'opinion se donnent la peine d'éclairer le public, et prennent une attitude dont la clarté ne laisse nullement à désirer.

ÉTRANGER

Un vampire allemand. — A la suite de la découverte d'un sac contenant les ossements de cinq crânes humains, la police de Hanovre a arrêté un boucher, nommé Ahrrmann, âgé de 45 ans. Ce fou monstrueux, véritable vampire, attirait chez lui des adolescents qu'il tuait en les mordant au cou et en suçant tout le sang de leurs veines, puis il leur tranchait la tête et les dépeçait.

On croit que Ahrrmann, comme son congénère de Berlin, le fameux Grossmann était atteint de cannibalisme et mangeait la chair de ses victimes.

D'après l'état actuel de l'enquête, le nombre des victimes établi jusqu'ici s'élève à 15. Le commerçant Frantz Kaufmann, âgé de 23 ans, a été également arrêté. Il est établi que ce dernier a amené à diverses reprises des jeunes gens à Ahrrmann. On soupçonne fort qu'il connaissait les meurtres que celui-ci commettait.

Un vol de 7 millions. — On mande d'Aix-la-Chapelle qu'un courrier postal militaire contenant, outre la correspondance, pour près de sept millions de francs de valeurs, a été volé il y a quelques jours dans un train sur la ligne d'Aix-la-Chapelle. Un receleur et un voleur ont déjà été arrêtés. La sûreté militaire est sur les traces de deux autres voleurs. Un chèque d'une valeur de près de 100,000 fr. a déjà été négocié dans une banque de la zone belge.

Les surprises d'un dîner. — A Londres, d'après le « Morning Post », il y a quelques jours, un dîner fut offert en l'honneur des délégués russes à la conférence anglo-soviétique par un personnage « qui, il y a peu de temps encore, représentait la Russie dans un pays voisin. »

Or, dit le « Morning Post », presque tous les invités présentèrent des symptômes d'empoisonnement et plusieurs d'entre eux durent être transportés à l'hôpital le plus proche.

On avait servi aux convives plusieurs plats de poisson et du caviar spécialement importé de Moscou pour la circonstance.

Le feu à bord. — On mande de Baltimore, le 6 juillet :

Un incendie s'est déclaré la nuit dernière à bord du vapeur « Three Rivers », qui transportait 350 passagers. En quelques instants, les flammes avaient dévoré toute la partie supérieure du navire.

Les survivants ont déclaré que les passagers, qui étaient des touristes, furent saisis d'une terreur folle dès que l'alarme fut donnée. Les survivants purent se sauver en sautant dans l'eau.

Deux bateaux de sauvetage seulement du « Three Rivers » ont pu être mis à l'eau. Mais les chaloupes d'autres navires arrivèrent rapidement sur les lieux et recueillirent les passagers qui avaient sauté par dessus bord.

On craint que le nombre des morts soit très élevé.

Cinéma du Théâtre
CE SOIR : PRIX RÉDUITS
RUDOLPH VALENTINO dans **Le droit d'aimer**
Un beau programme Paramount

Le taxi à la page. — Un chauffeur de taxis new-yorkais a trouvé un moyen ingénieux pour s'assurer la clientèle des délégués de la Convention démocrate. On a beaucoup remarqué ces jours-ci un taxi qui stationne à proximité du hall où la Convention tient ses séances, car la voiture porte de chaque côté l'inscription suivante : « Séances de la Convention par T. S. F., sans augmentation de prix ».

Le chauffeur débrouillard a, en effet, fait installer à l'intérieur de sa voiture un poste récepteur complet de T. S. F. Il fait des affaires d'or, paraît-il, car les délégués qui quittent une séance en cours s'empressent de prendre son taxi afin de suivre les débats par T. S. F.

LETTRE DU TESSIN

(Corresp. particul.)

A quoi en est notre reconstitution financière, à propos ? Depuis la visite du Conseil d'Etat à Berne, on n'entend plus parler de rien et l'excellent M. Musy, pour le moment, semble se préoccuper surtout de nos amis genevois, dans une fort mauvaise passe, eux aussi. Mais il ne faudrait pas, tout de même, nous oublier!

Une des principales revendications des Tessinois porte, on le sait, sur les fameuses « surtaxes de montagne » qui contribuent incontestablement à aggraver la situation économique de notre canton. A plusieurs reprises, les journaux de la Suisse romande ont annoncé que la suppression de ces surtaxes était « imminente », ce qui provoquait au Tessin une satisfaction aussi vive que prématurée, hélas. Car c'était, quelques jours plus tard, l'inévitable démenti. « La question est à l'étude !... ». On connaît la formule. Mais il faudra bien qu'enfin l'on se décide à donner satisfaction aux légitimes revendications des Tessinois. Pourvu qu'il ne soit pas trop tard !

* * *

Ne soyons point exagérément pessimistes, cependant. A certains points de vue l'horizon, chez nous, s'est notablement éclairci. Je vous ai conté, voici quelques semaines, la véritable « invasion » de touristes que nous avions enregistrée. Les hôteliers souhaiteraient quant à eux, que cette invasion bienvenue se prolongeât le plus longtemps possible et, surtout, se répétât. Cette année-ci, en effet, l'on a revu le Lugano et le Locarno d'avant-guerre. Aussi de nombreuses dettes ont-elles pu être réglées, des maisons retapées, bref, tout le monde, ou à peu près, s'est félicité de cette « saison » exceptionnelle. A noter, en particulier, l'afflux des Allemands. Constatons à ce propos que chez nous du moins, ils ne se sont point montrés déplaisants. Il semblait s'agir d'ailleurs de touristes provenant d'autres milieux que ceux dont on a signalé les hauts faits à St-Moritz. Les Anglais, par contre, semblent en décroissance, alors que les Hollandais sont venus nombreux. Mais le record a été détenu, sans doute, par nos Confédérés de la Suisse allemande, débarqués en véritables phalanges. Malgré la ligne nouvelle du Centovalli, la Suisse romande a moins « donné ». Pourquoi ?

* * *

Vous n'ignorez point, que des plaintes fréquentes et malheureusement justifiées se font entendre au sujet des retards subis par les envois de marchandises provenant du port de Gênes (où elles ont été déchargées de vapeurs arrivant d'outre-mer) et destinées à notre pays ou à l'Europe centrale. La faute en est-elle aux chemins de fer, disposant d'un matériel insuffisant ou bien à l'engorgement, pour ainsi dire périodique, du grand havre ligurien ? Je ne le saurais dire au juste. Il est fort probable que les deux raisons y sont pour quelque chose.

A ce point de vue, la nouvelle publiée récemment par la « Tricolore » — un journal italien paraissant chez nous et généralement assez bien informé — et selon laquelle il serait question de construire une route pour automobiles (de charge, spécialement) entre Gênes et Chiasso, est intéressante et surtout significative. Ce serait, paraît-il, des financiers américains qui mettraient la chose en train. Il va sans dire que ces messieurs n'agissent pas uniquement par philanthropie et pour nous rendre service !

Je vous donne cette information pour ce qu'elle vaut. Mais elle est, je le répète, significative. On semble s'être rendu compte, en effet, que le système actuel comporte de graves inconvénients. Et si ces messieurs d'outre-Atlantique veulent bien nous construire une route, doublant en quelque sorte la voie ferrée, personne, certes, ne s'en plaindra ! R.

Chronique zuricoise

(De notre corr.)

Le crime de Stallikon

Vous avez déjà parlé de l'assassinat qui a été commis à Stallikon, non loin de Zurich, la nuit de mercredi à jeudi, par le nommé Kohler, de Zurich, et dont la victime est un honnête père de famille, Henri Huber; ce drame témoigne une fois de plus du terrible relâchement moral qui est une des plaies de notre époque, et qui rend possibles les actes les plus incroyables. Voici à ce sujet quelques détails nouveaux qui ne manquent pas d'intérêt.

Kohler était décidé à se procurer de l'argent à tout prix; il savait que Huber avait toujours chez lui, au commencement du mois, des sommes assez importantes, qui lui étaient remises par les clients auxquels il fournissait le lait de la vacherie. Effectivement, Huber avait chez lui, au moment de l'intrusion de Kohler, plus de 8000 francs sous forme d'espèces. Kohler n'ignorait pas cela, pour avoir été jadis au service de Huber; comme il était toujours à court d'argent, il lui arriva de demander à Huber l'octroi d'un prêt ou tout au moins de bien vouloir lui servir de caution. Plusieurs visites faites dans ce but étant demeurées infructueuses, Kohler se familiarisa peu à peu avec l'idée de se procurer de force ce qu'on refusait de lui accorder de plein gré, et c'est alors que le plan d'assassiner Huber pour le voler devint chez lui une idée fixe.

Mercredi soir, Kohler, qui est employé par les Laiteries réunies de Zurich, demanda à un collègue de le remplacer pendant la nuit, au cours de laquelle se fait le déchargement des récipients arrivés en gare. Il profita de ces quelques heures de liberté pour se rendre à Stallikon et préparer son coup. Après s'être procuré une échelle, il réussit à pénétrer dans la maison de Huber par une fenêtre du premier étage, non sans s'être préalablement recouvert la figure d'un masque noir. Il était 3 heures du matin. A ce moment-là, entendant du bruit dans la chambre, Mme Huber se réveilla en sursaut, et aperçut, toutes lumières allumées, son mari debout à côté du lit, tandis qu'en face se tenait un individu masqué. Huber voulut lever la main pour se défendre; mais au même moment deux détonations éclatent, et Huber tombe foudroyé. Sur quoi, Kohler tente de s'enfuir; mais il en est tout d'abord empêché par Mme Huber, qui se précipite sur lui, cependant qu'un troisième coup de feu la blesse à la main droite, qui est traversée de part en part. Sans se laisser intimider, et malgré sa blessure, Mme Huber empoigne le gredin de la main gauche, l'acule entre le lit et la paroi, et parvient à lui arracher son masque. Et c'est alors qu'elle reconnaît dans la personne du meurtrier leur ancien domestique Kohler, qui fut à leur service pendant un an et demi, soit jusqu'en septembre 1923.

Se voyant reconnu, Kohler disparaît de nouveau par la fenêtre, tandis que Mme Huber alarmait les voisins et la police. A 5 heures du matin, Kohler, qui s'était défait de son browning, entre temps, reparaissait au Niederdorf, vieux quartier de Zurich, et se rendait chez un sien ami nommé Bolli; après avoir revêtu un complet prêté par Bolli, car le sien était tout mouillé, Kohler se retire, en priant son ami de déclarer qu'il avait passé chez lui la nuit entière; pour donner à cet alibi toutes les apparences de la vérité, Kohler emporte encore... un fer à repasser. Et le voilà rentrant chez lui, tout comme si rien d'anormal ne s'était passé; mais chez lui, les agents attendaient déjà, et ils n'eurent qu'à cueillir le coquin lorsqu'il apparut. Comme l'épouse de Kohler avait déclaré, contrairement à la vérité, que son mari avait passé toute la nuit à la maison, bien que le lit ne fût pas défait, cette dame fut emmenée également par ces messieurs de la police, qui la soupçonnent de complicité.

Tout d'abord, Kohler a essayé de nier; mais devant le témoignage de Bolli, qui déclara catégoriquement que Kohler s'était présenté chez lui à 5 heures du matin, Kohler fit des aveux complets.

Et tout cela pour se procurer de l'argent ! Détail triste : Kohler a un bébé âgé de trois semaines, qui a été emmené à l'asile.

Un drame chez les ours

Vous vous souvenez peut-être qu'il y a deux ou trois ans, je ne sais plus au juste, un ours de la fosse de Berne, le nommé « Sämi », pour l'appeler par son nom, avait effroyablement déchiré un jeune étudiant qui, légèrement éméché, était descendu dans la fosse. Pour des raisons diverses, cet ours méchant avait été transporté à Zurich, où on l'avait parqué dans l'enclos de Langenberg. Or, cet animal d'ours vient de faire une nouvelle victime, cette fois en la personne, si l'on peut dire, d'une placide collègue, plantigrade comme lui. « Gretli » — ainsi s'appelait l'ourse qui vient de passer de vie à trépas de si tragique façon, — était un favori du public, quoique d'une conformation bien inélégante ; plutôt chétive à côté des colosses dans le voisinage desquels elle était appelée à vivre, elle avait su s'attirer les sympathies de tout le monde par ses amusantes gambades et la gymnastique à laquelle elle se livrait quand il lui en prenait fantaisie. Il n'y en avait pas un comme elle pour grimper le long d'un sapin, et cela avec une rapidité et une agilité qui forçaient l'admiration ; et que n'était-ce pas lorsque Gretli prenait son bain en compagnie de son fidèle « Mutzi », un ami à quatre pattes dont elle ne se séparait pas. Chose curieuse : comme mue par un pressentiment de ce qui lui arriverait un jour, Gretli évitait soigneusement de se trouver sur le passage du puissant Sämi.

C'est mardi dernier que la catastrophe s'est produite. Il faut croire que Sämi méditait son mauvais coup depuis quelque temps déjà, car il semble avoir agi avec une préméditation bien caractérisée, ce qui compliquerait singulièrement son cas, s'il avait à rendre compte de ses actes devant un tribunal de juges à quatre pat-

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

VILLE DE NEUCHATEL

MAIL

Les personnes qui désirent une place au Mail, pour la vente de pâtisseries, jouets, etc., à la Fête de la Jeunesse, le mercredi 9 juillet, peuvent se faire inscrire au poste de police (Hôtel municipal) jusqu'au 8 juillet, à midi.

Rendez-vous, ce même jour, au Mail, à 14 heures, pour marquer les places.

Neuchâtel, 5 juillet 1924. **Direction de police.**

Partie financière et commerciale

La Suisse, société d'assurances sur la vie et contre les accidents, à Lausanne. — L'exercice de 1923 a été marqué par un développement considérable de la société. Son portefeuille d'assurances sur la vie a passé de 139 à 200 millions de francs et le nombre de ses contrats, tant d'assurances sur la vie que contre les accidents, de 37,406 à 54,200.

Son actif total, qui était de 35 millions à fin 1922, atteint 63 millions au 31 décembre 1923.

Ce résultat est dû, d'une part, à la reprise du portefeuille suisse de la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Paris, et de la compagnie « Eagle Star and British Dominions, à Londres, d'autre part, à l'augmentation sensible des affaires de la société en Suisse.

Une somme de 600,000 fr. a été versée au fonds de répartition des assurances avec participation aux bénéfices, portant celui-ci à 2,091,249 fr.

74,222 fr. 35 ont été consacrés à des amortissements divers.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 356,364 fr. 10 dont le conseil d'administration propose la répartition suivante : 239,064 fr. 10 au fonds de réserve, 108,300 fr. aux actionnaires, en vue de la répartition d'un dividende de 36 fr. 10 par action, et 9000 fr. au conseil d'administration.

Un krach à Berne. — L'assemblée générale de la « Diskonto- und Lombard-Bank » (anciennement « Union-Bank ») a décidé la liquidation de cet établissement. Les comptes se soldent par un passif de 291,000 francs. Le capital-actions doit être considéré comme perdu.

Bourse de Genève, du 5 juillet 1924

Actions			
Banq. Nat. Suisse	517.50*m*	3 ½ Féd. 1910 .	373.50*m*
Soc. de banque s.	637.—	4 % » 1912-14	—.—
Comp. d'Escom.	450.—	6 % Electrificat.	1072.—
Crédit Suisse . .	677.50*m*	4 ½ »	926.— *o*
Union fin. genev.	437.—	3 % Genev. à lots	96.—
Wiener Bankv.	9.75*m*	4 % Genev. 1899	377.50*m*
Ind. genev. d. gaz	390.—*m*	3 % Frib. 1903 .	335.—
Gaz Marseille .	—.—	4 % Danois 1912	361.—*m*
Fco-Suisse élect.	105.—	4 ½ % Japon tab.	110.—*m*
Mines Bor. prior.	622.50	5 % V. Genè. 1919	—.—
» » ordin. anc.	622.50	4 % Lausanne .	425.—
Gafsa, parts . .	465.—	Chem. Fco-Suiss.	—.—
Chocol. P.-C.-K.	134.—	3 % Jougne-Eclép.	337.50*m*
Nestlé	186.—*m*	3 ½ % Jura-Simp.	357.50*m*
Caoutch. S. fin.	44.50	5 % Bolivia Ray	206.—
Columbus . . .	580.—*m*	3 % Lombar. anc.	40.—
Obligations		6 % Paris-Orléans	882.—
		5 % Cr. f. Vaud.	—.—
3 % Fédéral 1903	365.—	6 % Argentin. céd.	81.—
5 % » 1922	—.—	4 % Bq. hyp. Suède	434.—*m*
4 % » 1922	—.—	Cr. fonc. d'Eg. 1903	—.—
3 ½ Ch. féd. A. K.	773.—	4 % » Stock. .	—.—
3 % Différé . . .	360.25	4 % Fco-S. élec.	—.—
		4 ½ Totis ch. hong.	402.50*m*

Londres, dollar, Italie, Stockholm, Christiania, soit 5 records en baisse contre le franc suisse, ce qui ne fait pas notre bonheur. Copenhague remonte de 15 c. Franc français en mauvaise tendance. La bourse est très résistante ; les Fédéraux montent et l'on prépare un emprunt de la Ville Genève 5 ½ % à 99 ½ % qui aura du succès. Sur [illegible] 10 en hausse, 7 en baisse.

tes. Le combat a été court, mais terrible. Comme d'habitude, Gretli prenait son bain, et était tout au plaisir de se rouler dans l'eau fraîche pour échapper un instant à la lourdeur ambiante ; mais ne voilà-t-il pas qu'au moment où elle se dispose à regagner la terre ferme, le gros Sämi lui barre délibérément le passage. Ce qu'apercevant, tout à fait par hasard, le gardien intervient — à distance respectable, s'entend — et réussit à éloigner l'agresseur pour un instant, après avoir fait exploser un pétard. Et voilà Gretli sortant de l'eau ; mais à peine a-t-elle quitté l'élément liquide que Sämi se précipite sur elle avec une fureur aveugle, et lui broie proprement la nuque ; quelques secondes ont suffi à consommer le crime, car déjà Gretli n'est plus qu'une pauvre loque qui baigne dans son sang. Et alors l'ours qui a fait ce joli travail s'installe à côté du cadavre, et boit avidement le sang qui coule sur le sol en un petit ruisseau. Rien ne réussit à éloigner le monstre, ni pierres lancées, ni coups de fusil, ni coups portés à l'aide d'une longue perche. Plus tard, Sämi transporte lui-même, avec une aisance qui témoigne de sa force peu ordinaire, le cadavre dans un coin, et c'est alors seulement qu'on réussit à l'enfermer, non sans peine.

Ainsi finit cette pauvre Gretli !

CANTON

Cortaillod. — La commune de Cortaillod, ayant ouvert un concours pour les plans d'un nouveau bâtiment scolaire avec salle de conférences, halle de gymnastique, entre les architectes suisses domiciliés et établis, depuis cinq ans au moins, dans les districts de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz, 18 projets lui sont parvenus.

Le jury du concours, dans sa séance du 5 courant, a rendu son verdict de la manière suivante : 1er prix de 800 fr. à MM. Wavre et Carbonnier, à Neuchâtel ; 2me prix de 600 fr. à MM. Grassi et Hodel, à Neuchâtel ; 3me prix ex-aequo de 300 fr. à MM. Châtelain et Fallet, à Neuchâtel, et 300 fr. à M. E. Boitel, à Colombier.

Une première et une troisième mention ont été décernées à MM. Dellenbach et Walter, à Neuchâtel. Une deuxième mention à M. J.-U. Debély, à Cernier.

Les Geneveys-sur-Coffrane (corr.). — Une vache appartenant à M. Oppliger, de Coffrane, s'est échappée, vendredi soir, de son étable. Après une poursuite infructueuse, elle a traversé Montmollin et s'est rendue dans la forêt de Serroue, où ses traces ont été perdues. Elle a été aperçue samedi près de Cudret ; rendue farouche par la poursuite de la veille, elle ne s'est pas laissée approcher. Malgré une battue faite dans les forêts environnantes au cours de la journée d'hier, elle n'a plus été revue.

Montmollin (corr.). — Un garçon boulanger qui traversait le village en motocyclette, vendredi soir, a rencontré un autre motocycliste à la croisée des chemins. Les deux machines sont endommagées et le boulanger a été sérieusement contusionné.

La Chaux-de-Fonds. — Vendredi, à la rue de la Ronde, des ouvriers étaient occupés à hisser des clavins sur un toit en réparations. Ils utilisaient dans ce but une poulie à corde. L'un d'eux, M. Robert Mœschler, qui se trouvait sur le galetas, au haut de la maison, haute de dix-huit mètres, voulant tirer la corde, fut gagné par le poids des clavins et projeté dans le vide. Il put cependant se retenir un peu au chéneau pendant sa chute. Il a ensuite réussi à attraper la corde à six ou sept mètres du sol. Grâce à cette chance inespérée, M. Mœschler est arrivé plus ou moins doucement sur un tas de lattes. Il n'a eu aucun mal, sauf les mains pelées.

— Nous apprenons, au sujet du concours pour un hôtel de la Banque cantonale neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds, que le jury chargé de l'examen des trente-six projets présentés a siégé les 3 et 4 juillet et a décerné quatre prix aux architectes suivants : 1. à MM. Hausamann et Monnier, en collaboration avec MM. Debely et Robert, architectes à La Chaux-de-Fonds, 2,800 fr. ; 2. à M. François Wavre, architecte à Neuchâtel, 2,400 fr. ; 3. à MM. Crivelli et Lambelet, architectes à La Chaux-de-Fonds, 1,800 fr. ; 4. à MM. Oesch et Rossier, architectes au Locle, 1,200 fr. Le jury a proposé, en outre, l'achat pour le prix de 1,800 fr. du projet No 19 « Dollar » (B) avec variante.

— Vendredi, un ouvrier du chantier de combustible des Coopératives réunies, qui conduisait un attelage à la rue des Eplatures 28, a été serré entre son char et le mur d'un hangar, pendant qu'il déchargeait du bois. Il s'agit de M. Fritz Vuille. Il a eu une côte cassée.

— Jeudi après-midi, la police locale était avisée que deux personnes habitant la Recorne, Mme Gehring et son fils Georges Gehring réclamaient les secours immédiats d'un médecin. On envoya un praticien de la ville qui constata que les deux personnes prénommées souffraient d'un empoisonnement causé par de la belladone. Le transfert à l'hôpital des deux malades fut immédiatement ordonné. Il paraît que le fils avait cueilli dans la journée de la belladone et que la mère s'en était servi par mégarde ou par ignorance pour en faire une soupe.

On constata dans le logement Gehring un désordre indescriptible. Dans un coin se trouvait un lapin et de nombreuses peaux de lapins gisaient un peu partout. Une enquête dirigée par la sûreté permit de constater qu'on se trouvait en présence de peaux de lapins dérobés ces derniers mois dans le quartier des Tourelles. On retrouva même une poule couveuse qui avait été volée il y a quelque temps avec les œufs sur lesquels elle reposait. Mais depuis lors, la nature avait fait son œuvre et c'est une mère de famille qu'on découvrit, avec ses neuf petits poussins.

En poursuivant leur enquête, les agents de la sûreté constatèrent que Gehring avait fait une provision de produits pharmaceutiques et de parfumerie dans une pharmacie où il était employé précédemment.

L'empoisonnement dont souffrait Gehring n'était heureusement pas grave, et le voleur de lapins pouvait quitter vendredi l'hôpital, mais pour se rendre à la rue de la Promenade 20, où on le mit en état d'arrestation. Il devra répondre des vols dont il est l'auteur et qui s'élèvent au nombre de cinq ou six.

L'état de Mme Gehring n'est pas alarmant. Toutefois, elle doit rester encore quelques jours en observation à l'hôpital.

NEUCHATEL

Nécrologie. — La cause du tir chez nous vient de faire une perte très sensible en M. Alfred Bourquin, décédé dimanche, à l'âge de 68 ans.

De tout temps, en effet, le défunt porta le plus vif intérêt à tout ce qui se rapportait au tir. Il fit d'abord partie du bataillon de carabiniers nuchâtelois, et en fut plus tard le major, avant d'atteindre au grade de colonel dont il exerça les fonctions pendant la guerre mondiale en qualité de commandant de l'arrondissement territorial II.

Membre zélé des plus anciennes associations de tireurs de notre ville, il conçut le projet de grouper toutes ces sociétés en un faisceau et, de concert avec la rédaction de notre journal, il publia une série d'articles destinés à populariser l'idée de ce groupement : ce fut l'origine de la Corporation des tireurs de Neuchâtel.

La fondation de celle-ci facilita singulièrement la préparation du tir fédéral de 1898, dont il fut la cheville ouvrière à la tête du grand comité de tir, tandis que le comité d'organisation avait comme président Robert Comtesse et comme secrétaire général M. Emile Lambelet. On se rappelle encore la parfaite réussite de cette fête nationale, qui coïncida avec la célébration du cinquantenaire de la République neuchâteloise.

Le dernier tir cantonal de Neuchâtel ne fut pas un succès moindre avec M. Bourquin comme président du comité d'organisation. A sa parfaite connaissance de toutes les choses du tir, le défunt joignait, en effet, l'activité d'un homme d'initiative et d'excellents dons administratifs. En sorte qu'avec lui, le côté financier d'entreprises de cette nature était assuré d'avance. L'intérêt qu'il portait aux tireurs n'a pas subi d'éclipse, aussi jamais hommage ne fut-il mieux mérité que lorsque la Corporation des tireurs de Neuchâtel nomma président d'honneur son fondateur et celui qui longtemps présida à ses destinées.

Commission scolaire. — Dans sa séance du vendredi 4 juillet 1924, la commission scolaire a pris connaissance d'un rapport de M. A. Borel, directeur des écoles primaires, chargé cette année de l'organisation et de la direciton de la course Desor, avec 12 garçons, dont 6 de l'école primaire, René Jallard, Jean-Louis Roulet, Albert Braillard, Roger Prince, Fernand Sennwald, Pierre Fuegg, et 6 des écoles secondaire et classique, Georges Pointet, Jean Vivien, Paul Steininger, Guy de Meuron, Mario Mosset, Pierre Matthey. La course se fera cette année par Fiesch à l'Eggishorn, la Riederalp, puis par Zermatt au Gornergrat, le Lac Noir, et retour par Louèche, la Gemmi et Kandersteg.

La commission a pris connaissance d'un échange de correspondance qui a eu lieu avec le Comptoir-exposition concernant sa demande d'occuper les locaux du Collège de la Promenade, l'année prochaine.

Le rapport sur l'année scolaire 1923-1924 a été adopté.

Le projet de budget scolaire a été adopté également. Il est prévu, en recettes, pour le budget des écoles primaire, secondaire et classique, une somme de 295,441 fr. et en dépenses 981,409 francs. Les recettes de l'école professionnelle sont supputées à 51,870 fr. 20, les dépenses à 84,986 fr. ; les recettes de l'école ménagère, à 17,132 fr. 50, les dépenses à 30,692 fr.

M. Baumann, directeur des écoles secondaires a indiqué les dispositions à prendre pour la rentrée des classes en septembre, en particulier au sujet de l'enseignement de l'allemand et de l'italien.

Il a été décidé d'adresser une lettre au Conseil communal, demandant d'urgence la réfection de la cour du Collège de la Promenade.

POLITIQUE

La conférence... de Londres aurait peut-être lieu... à Bruxelles

PARIS, 6 (Havas). — Le président du conseil communique la note suivante :

Le président du conseil a reçu dimanche soir la visite de lord Crewe, ambassadeur d'Angleterre, chargé de lui confirmer la pensée de M. Mac Donald au sujet des informations erronées qui ont été mises en circulation.

M. Mac Donald précise qu'il n'a jamais, à aucun moment, eu l'intention de lier son collègue français à des idées ou à des expressions qui, de toute évidence, n'ont été émises que sous la responsabilité du gouvernement britannique et comme des suggestions de celui-ci. Il a proposé de faire lui-même cette notification aux gouvernements qui ont été touchés par l'invitation à la conférence de Londres.

Le président du conseil a prié lord Crewe de remercier en son nom le premier ministre de son communiqué et pour la proposition qu'il a acceptée.

LONDRES, 6 (Havas). — D'après des renseignements dignes de foi, M. Thomson, ministre de l'aviation britannique, actuellement à Paris, aurait pour mission non seulement de s'entretenir avec le général Nollet du contrôle militaire en Allemagne, mais aussi de la question de l'aviation allemande, qui cause à Londres de sérieuses inquiétudes.

Le ministre britannique de l'air examinera avec les ministres compétents le problème de la sécurité.

Il est bon de rappeler que M. Thomson, qui parle admirablement le français, est parfaitement au courant des questions de politique française.

L'idée de réunir à Bruxelles plutôt qu'à Londres, la prochaine conférence interalliée, et de la renvoyer d'une quinzaine, rencontre des partisans dans certains milieux britanniques. On estime qu'un ajournement permettrait d'apaiser les esprits et de mieux préparer la conférence au point de vue politique.

L'affaire Matteotti

D'importants faits nouveaux viennent de se produire dans l'instruction de l'affaire Matteotti. Une autre piste est suivie pour la découverte du cadavre et un mandat d'arrêt a été lancé contre un autre responsable de l'affaire. L'autorité judiciaire a chargé les agents de la sûreté publique de suivre des traces toutes différentes de celles suivies jusqu'à présent pour la découverte du corps de Matteotti.

La direction du parti socialiste unifié offre un prix de 20,000 lires à la personne qui découvrira le cadavre ou fournira des indications précises permettant d'établir en toute certitude où le corps a été enseveli ou s'il a été brûlé.

Choses d'Amérique

BUENOS-AIRES, 6 (Havas). — On mande de Montevideo que le bruit court à la frontière qu'un mouvement subversif aurait éclaté dans le sud du Brésil et que le parlement brésilien aurait proclamé l'état de siège.

NEW-YORK, 6 (Havas). — La Convention démocrate de New-York est toujours en face d'une impasse. Au 77me tour de scrutin, les voix se répartissent comme suit : Mac Adoo 515, Smith 367, Davis 72. La Convention s'est ajournée à lundi. On compte que d'ici-là quelques propositions seront faites qui mettront fin à cette situation.

La censure préalable

LUCERNE, 6. — Le parti populaire indépendant, fondé il y a déjà quelque temps par le nommé Kramis, avait répandu la semaine dernière un tract critiquant l'attitude du préfet de Lucerne dans l'enquête en cours sur une affaire d'assassinat. L'organe de ce parti, « La vérité », paraissant une fois par semaine, qui attaquait aussi vivement la justice lucernoise, a été soumis à la censure préalable, samedi matin, par décision du département cantonal de police.

Affaires soleuroises

SOLEURE, 6. — Dans la votation populaire de dimanche le projet portant agrandissement de l'hôpital cantonal à Olten a été accepté par 6414 voix contre 897. En vertu de ce projet l'Etat accorde un subside de 800,000 francs pour l'agrandissement de l'hôpital cantonal à Olten, un de 600,000 francs pour la rénovation de l'hôpital des bourgeois à Soleure et une somme de 200,000 francs pour la construction d'une infirmerie à Thierstein.

Les jeux se rebiffent

INTERLAKEN, 6. — La Société des Kursaals suisses a tenu samedi son assemblée de délégués, à Interlaken, sous la présidence de M. F. Michel. Les délégués des stations d'étrangers étaient aussi présents. L'assemblée s'est prononcée en principe pour le lancement d'une initiative tendant à obtenir la revision de l'article 35 de la constitution fédérale. Il reste encore à fixer de quelle manière les frais de cette initiative seront couverts.

NOUVELLES DIVERSES

Sténographie. — L'Union sténographique suisse Aimé Paris a tenu son 30me congrès les 5 et 6 juillet, à Sion. La plupart des sections suisses y étaient représentées par environ 150 participants. Au concours organisé à cette occasion, la plus forte vitesse enregistrée a été de 180 mots à la minute, par Mlle Paget, de Genève, qui a obtenu les félicitations du jury. Un diplôme de professeur a été décerné à M. Derron, à Neuchâtel.

Un pont s'effondre à Genève. — Dans la nuit de samedi à dimanche, pendant l'orage qui éclata vers deux heures du matin, une arche en construction du pont Butin s'est complètement écroulée. Les causes de l'accident ne sont pas encore déterminées. Les dégâts, purement matériels, sont évalués à plus de 100,000 francs.

Accident de montagne. — On annonce de Zinal qu'après de longues et pénibles recherches, on a retrouvé dimanche matin le cadavre de Walter Rauber, de Bâle, 19 ans, employé de bureau à l'Union suisse des sociétés de consommation, qui avait voulu, il y a quelques jours, malgré de sérieux avertissements, faire sans guide l'ascension du Besso (3875 mètres).

Les sports

La deuxième fête cantonale neuchâteloise des élèves gymnastes. — Malgré le temps maussade, cette fête s'est déroulée hier à Boudry avec un plein succès. Les légères ondées du matin n'ont pas empêché les concours de se disputer le matin, conformément au programme; le temps, qui s'était remis au beau pour l'après-midi, permit une magnifique fin de fête. Pour le concours de sections, ont obtenu la mention très bien : Fontaines, Chaux-de-Fonds Ancienne, Dombresson et Neuchâtel Amis Gymnastes; mention bien : Saint-Aubin, Peseux, Boudry, Colombier, Chaux-de-Fonds Abeille, Les Brenets et Geneveys-sur-Coffrane. Voici d'autre part les principaux résultats individuels :

Concours artistiques, 1re catégorie : 1. Ferner Georges, Chaux-de-Fonds Ancienne, 80; 2. Zumstein Charles, Chaux-de-Fonds Ancienne, 79,50; 3. Clémence, Les Brenets, 78,25; 4. Evard Alfred, Fontaines, 76,50; 5. Jeanneret Charles, Chaux-de-Fonds Ancienne, 76,25; 6. Robert A., Les Brenets; 7. Oswand Jean, Neuchâtel Amis; 8. Satore Aldino, Chaux-de-Fonds Anc.; 9. Naine Charles, Neuchâtel Amis; 10. Perrenoud Georges, Chaux-de-Fonds Abeille.

Concours artistiques, 2me catégorie : 1. Greber Louis, Fontaines, 58,25; 2. Bär Frédéric, Geneveys-sur-Coffrane, 57,50; 3. Gautschy André, Saint-Aubin, et Zbinden Walther, Colombier, 56,50; 4. Triponey Edouard, Neuchâtel Amis, Schwitzer Louis, Geneveys-sur-Coffrane, et Kohler Auguste, Fontaines, 55,75; 5. Purro Joseph, Geneveys-sur-Coffrane, 55,50.

Athlétisme : 1. — Blandenier Edgar, Dombresson, 68,50; 2. Vuillemin, Neuchâtel Amis, 68; 3. Ferner Georges, Chaux-de-Fonds Ancienne, 66,25; 4. Junod Alfred, Geneveys-sur-Coffrane, 61; 5. Hügi Robert, Saint-Aubin, 58,50; 6. Joly Ernest, Geneveys-sur-Coffrane, 58; 7. Gaffner Georges, Dombresson, 56,50; 8. Clerc René, Geneveys-sur-Coffrane, 54,50; 9. Zumstein Charles, Chaux-de-Fonds Ancienne, 51,75; 10. Gautschy André, Saint-Aubin, 45,75.

250 élèves gymnastes participèrent aux différents concours, dont 186 aux épreuves individuelles. 11 sections étaient représentées.

Il y a lieu de féliciter le comité d'organisation du travail fourni et tout spécialement son président, M. Ernest-Emile Girard, qui n'a ménagé ni son temps ni ses capacités d'organisateur à la bonne marche de cette intéressante journée, réussie en tous points.

Les épreuves de sélection de Zurich. — Hier, à Zurich, se sont disputées les épreuves de sélection olympique de gymnastique artistique. En voici le classement : 1. Guttinger, 302,75 ; 2. Miez, 297,25 ; 3. Gutwenieger, 288,25 ; 4. Pfister, 282,75; 5. Haller, 282,25; 6. Grieder, 278,75; 7. Widmer, 278,25 ; 8. Henri Geiser, 274 ; 9. Sennhauser, 271 ; 10. Joseph Wilhelm, 271 ; 11. Franz Wilhelm, 270,75. Ces onze gymnastes formeront l'équipe suisse au tournoi olympique de gymnastique, qui aura lieu au stade de Colombes, à Paris, du jeudi 17 au dimanche 20 juillet prochain.

Football. — Pour la finale du championnat neuchâtelois, série B, jouée hier à Colombier, Chaux-de-Fonds III bat Union Sportive I de Neuveville, par 2 buts à 1, et devient champion de série B. La finale de série C, jouée sur le même terrain, revient à Travers I, qui bat Chaux-de-Fonds IV b, 3 à 2. La finale du championnat suisse vétérans a été gagnée par Lausanne Sports, vainqueur des Young Boys de Berne, par forfait.

Cyclisme. — Au vélodrome d'Oerlikon, alors que le Suisse Oscar Egg gagne la course individuelle du match de vitesse Italie-Suisse, c'est Paul Suter qui enlève l'épreuve de demi-fond, 80 km., devant le Belge Van Ruysseveldt et les Français Catudal et Lavalade.

Le Tour de France. — La huitième étape du Tour de France, Perpignan-Toulon, 411 km., disputée hier, a été gagnée par Mottiat, en 17 h. 04 min. 45 s. ; 2. Brunero, 17 h. 07 min. 10 s. ; 3. Bottecchia, 17 h. 09 min. 06 s. ; 4. Omer Huysse ; 5. Valazza ; 6. Frantz ; 7. Bellenger ; 8. Alancourt ; 9. Thys ; 10. Degy ; Collé, de Genève, est 20me. L'Italien Bottecchia conserve la tête du classement général.

Water-polo. Les Neuchâtelois vainqueurs. — Renouvelant son exploit de dimanche passé, à Vevey, où il vainquit Vevey Sports, par 6 buts à 3, le Red-Fish-Cercle des nageurs de Neuchâtel a battu, hier, à Ouchy, le Cercle des nageurs de Lausanne, par 5 buts à 3. Par ces deux victoires successives, Neuchâtel est dès lors le grand favori du championnat suisse de water-polo, série B, Suisse romande. Il aura à jouer ses derniers matches, contre Vevey et Lausanne, à Neuchâtel, très probablement les 27 juillet et 3 août prochains.

Motocyclisme. La course Nyon-Saint-Cergues. — La course Nyon-Saint-Cergues a été favorisée par un temps nuageux mais sans pluie. Un nombreux public occupait les bas-côtés de la route. Les records de 1923 ont tous été battus.

C'est Franconi, de Motosacoche, qui est le recordman de la journée. Il a grimpé la côte, mesurant 13 km. 326, en moins de 10 minutes, abaissant d'environ 40 secondes le record établi par Rossi avec 11 min. 44 s. 1/5.

En 350 cmc., c'est Alfter, sur A. J. S., qui bat le record de la catégorie, et en 250 cmc. Divorne, sur Condor, abaisse de plus d'une minute son propre record de l'année dernière, qui était de 13 min. 54 s.

Aucun accident à signaler.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Le malentendu franco-britannique

PARIS, 7 (Havas). — Parlant du malentendu franco-britannique, le « Matin » écrit que la visite de l'ambassadeur d'Angleterre et le communiqué qui a suivi achèvent de préciser la situation.

L'« Oeuvre » écrit :

« Donc pour appuyer la note française qui sera remise aux alliés mardi, il y aura une note britannique. Le pacte de collaboration continue, — que l'on a tant raillé après l'entrevue de Chequers, — s'affirme, et voilà une preuve matérielle de plus de son existence et de son efficacité. »

L'aviateur Mac Laren à Tokio

TOKIO, 7 (Havas). — L'aviateur Mac Laren est arrivé dimanche à Tokio à 17 heures 8 minutes.

C'est une mutinerie militaire

LONDRES, 7 (Havas). — Une dépêche de Rio-de-Janeiro donne les précisions suivantes sur les troubles militaires qui ont éclaté au Brésil.

Des détachements de troupes de l'Etat de Saint-Paul se sont mutinés et ont attaqué leurs officiers. Pour maîtriser le mouvement, on dut faire appel aux troupes fédérales tenant garnison à Saint-Paul. Le mouvement de révolte est considéré comme très sérieux. Toutes les communications téléphoniques, télégraphiques et ferroviaires sont coupées entre la capitale et Saint-Paul. La loi martiale a été proclamée dans les Etats de Rio-de-Janeiro et de Saint-Paul.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
5	18.1	13.8	22.2	720.6	6.5	var.	faible	couv.
6	15.3	12.9	19.0	722.8	0.6	N.-O.	»	»

5. Fort vent d'ouest pendant la nuit. Soleil par moments.

6 Orage à 4 h. avec assez forte pluie et pluie fine intermittente depuis 10 h ½ à 14 h. Soleil par moments jusqu'à 7 h. et à partir de 16 h.

7. 7 h. ½ : Temp : 14.7. Vent : E. Ciel : nuag.

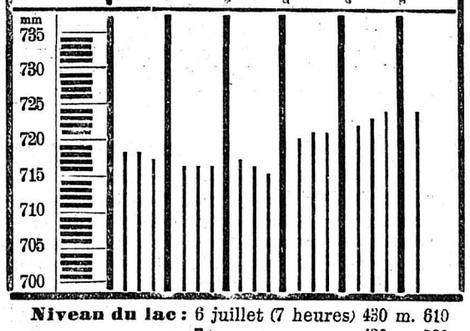

Niveau du lac : 6 juillet (7 heures) 430 m. 610
7 » » 430 m. 580
Température du lac : 5 juillet 19 degrés

Bulletin météor. des C. F. F. 7 Juillet 1924 à 7 h.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	contigr.	TEMPS ET VENT
280	Bâle	+13	Qq. nuag. Calme.
543	Berne	+15	Tr. b. tps. »
587	Coire	+13	Quelq. nuag. »
1543	Davos	+ 8	Couvert. »
632	Fribourg	+14	Tr. b. tps. »
394	Genève	+14	» »
475	Glaris	+11	» »
1109	Göschenen	+11	» »
566	Interlaken	+12	» »
995	La Ch.-de-Fonds	+ 8	Quelq. nuag. »
450	Lausanne	+17	Couvert. »
208	Locarno	+21	Tr. b. tps. »
276	Lugano	+21	» »
439	Lucerne	+13	» »
398	Montreux	+17	Quelq. nuag. »
482	Neuchâtel	+15	Tr. b. tps. »
505	Ragatz	+14	Quelq. nuag. »
673	Saint-Gall	+15	Tr. b. tps. »
1856	Saint-Moritz	+ 7	Quelq. nuag. »
407	Schaffhouse	+13	» »
537	Sierre		
562	Thoune	+16	Tr. b. tps. »
389	Vevey	+16	Quelq. nuag. »
1609	Zermatt	+ 9	Tr. b. tps. »
410	Zurich	+14	Quelq. nuag. »

Madame Frédéric Montandon, à Genève; Madame et Monsieur Henri-Louis Gédet et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Adolphe Montandon et leurs enfants; Monsieur et Madame André Montandon et leurs enfants, à La Brévine; Madame et Monsieur Jules Chardon, à Louadey en France; Monsieur Henri Montandon et son fils, à Pontarlier, ainsi que les familles Davoine, Montandon, Rœssinger, Plantin, Roos, Ramseyer, Rosat, Perret, Nussbaum, Matthey de l'Endroit, Kubeli, Jaquet, Seiler, Zumbrunn et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Frédéric MONTANDON

Sous-chef de bureau postal

leur très cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, que Dieu a rappelé à Lui, le 5 juillet, dans sa 45me année, après une longue et douloureuse maladie, supportée vaillamment.

Petit Saconnex, Genève, le 5 juillet 1924.
14, Avenue Soret.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, Il s'est tourné vers moi et Il a ouï mon cri.
Ps. XL, 7.

Je marcherai moi-même avec toi et je te donnerai du repos.
Ex. XXXIII, 14.

L'ensevelissement aura lieu le lundi 7 juillet. — Culte à midi.

L'honneur se rendra devant le domicile mortuaire, 14, Avenue Soret, à 12 h. 30.

Madame et Monsieur F.-A. Perret, à Monruz;
Madame et Monsieur Vincent Leveratto, à Buenos-Aires;
Madame et Monsieur le docteur Crisinel, à Bex;
Messieurs Frédéric et Manoel Perret, à Monruz;
Messieurs Lorenzo et Pio Leveratto, à Buenos-Aires;
Mesdemoiselles Dora, Ilda et Susanita Leveratto, à Buenos-Aires,
ont la douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur
le Colonel Alfred BOURQUIN

leur cher père, beau-père et grand-père, enlevé à leur affection, le dimanche 6 juillet, à l'âge de 68 ans, après de grandes souffrances.

Neuchâtel, le 6 juillet 1924.

L'incinération aura lieu le mardi 8 juillet.

Domicile mortuaire : Faubourg du Lac 13.
Départ à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Conseil de la Corporation des Tireurs de Neuchâtel a la douleur de porter à la connaissance des *Nobles Compagnies des Mousquetaires et des Fusiliers, des Sociétés de tir les Carabiniers, les Armes de Guerre, les Sous-Officiers, l'Infanterie et le Grütli*, la nouvelle de la grande perte faite par la Corporation en la personne de l'un de ses membres fondateurs les plus dévoués, président de la fédération de 1894 à 1914,

Monsieur Alfred BOURQUIN

Colonel d'infanterie
Président d'honneur

décédé dans sa 69me année.

Tous les tireurs de Neuchâtel-Serrières sont priés de rendre les derniers honneurs à ce cher ami, enlevé trop tôt à leur affection. Ils se grouperont derrière leurs bannières.

Le Conseil de la Corporation.

Les membres de la *Noble Compagnie des Mousquetaires de Neuchâtel* sont informés du décès de

Monsieur le Colonel Alfred BOURQUIN

Ancien capitaine
Président d'honneur de la Compagnie
Fondateur et président d'honneur de la Corporation des Tireurs de la Ville de Neuchâtel

et priés d'assister à son convoi funèbre, qui aura lieu le mardi 8 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Faubourg du Lac 13.

Les membres de l'*Association des Carabiniers du Vignoble* sont informés du décès de leur camarade,

le Colonel Alfred BOURQUIN

membre honoraire

L'incinération aura lieu le mardi 8 juillet 1924, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Faubourg du Lac 13.

Le Comité.

La *Société suisse des Commerçants, section de Neuchâtel*, a le profond regret d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur le Colonel Alfred BOURQUIN

membre fondateur de la Société, honoraire H. C., président d'honneur du cinquantenaire.

Le défunt a rendu d'éminents services à notre section, qui lui gardera un souvenir reconnaissant.

Nous prions nos membres d'accompagner la bannière de la Société au convoi funèbre. L'incinération aura lieu mardi 8 courant, à 13 h.

Le Comité.

Messieurs les membres du *Cercle National* sont informés du décès de

Monsieur Alfred BOURQUIN

Colonel d'infanterie

leur cher et vénéré collègue et ami, membre d'honneur du Cercle.

L'incinération aura lieu mardi 8 courant, à 13 heures.

Les membres sont priés d'assister au convoi funèbre.

Domicile mortuaire : Faubourg du Lac 13.

Le Comité.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
L. WASSERFALLEN
NEUCHATEL
TÉLÉPH. 108

Corbillard automobile pour enterrements et incinérations permettant de transporter les membres de la famille en même temps que le cercueil.

Concessionnaire exclusif de la ville pour les enterrements dans la circonscription communale.

Concessionnaire de la Société de crémation. Formalités et démarches

Cours du 7 juillet 1924, à 8 h. ½ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	28.—	28.30
	Londres	24.24	24.29
	Milan	23.75	24.05
	Bruxelles	24.80	25.10
	New-York	5.59	5.64
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Berlin le billion	1.30	1.40
	Vienne le million	78.50	80.50
	Amsterdam	211.—	212.—
	Madrid	73.50	74.50
Toutes opérations de banque aux	Stockholm	148.25	149.25
	Copenhague	88.50	89.50
	Christiana	75.—	76.—
meilleures conditions	Prague	16.40	16.60

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.